

# 2018

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



™

INNOVATIVE  
PACKAGING  
LEADERS

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	1
RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	2 - 5
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET	6
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL	7
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	8
ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	9 - 10
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE	11
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	12 - 81

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés ci-inclus et de la communication de l'information financière figurant ailleurs aux fins du dépôt auprès des commissions des valeurs mobilières pertinentes au Canada. Cette responsabilité implique la sélection de principes et de méthodes comptables appropriés ainsi que la formulation de jugements et d'estimations nécessaires en vue d'établir les états financiers consolidés.

La direction a également préparé l'information financière figurant ailleurs aux fins du dépôt auprès des commissions des valeurs mobilières pertinentes au Canada et s'est assurée de son uniformité avec celle présentée dans les états financiers consolidés.

La direction maintient un système de contrôles internes qui fournissent l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que l'information financière produite est fiable et pertinente.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui a trait à l'information financière et il passe en revue et approuve les états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit lequel est composé uniquement d'administrateurs indépendants. Les états financiers consolidés ont été audités par les auditeurs indépendants, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. Leur rapport suit.

**Au nom du conseil d'administration,**

(signé) Alan Walsh  
\_\_\_\_\_  
Chef de la direction

(signé) Pat Dalton  
\_\_\_\_\_  
Chef de la direction financière

Date : 15 mars 2019



KPMG LLP  
600 de Maisonneuve Blvd. West  
Suite 1500, Tour KPMG  
Montréal (Québec) H3A 0A3  
Canada

Telephone (514) 840-2100  
Fax (514) 840-2187  
Internet www.kpmg.ca

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Plastiques IPL Inc.,

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés suivants de Plastiques IPL Inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018;
- l'état consolidé du résultat net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé du résultat global pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date;
- le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 décembre 2018 et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autre point — Informations comparatives*

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers le 21 juin 2018.



### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières pertinentes au Canada.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas à ces autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.



- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

*KPMG LLP*

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Aaron Fima.

Montréal, Canada

Le 15 mars 2019

Plastiques IPL Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

	Notes	2018	2017
<b>Activités poursuivies</b>			
Produits	3	657 773 \$	535 887 \$
Coût des ventes		(548 533)	(427 895)
<b>Marge brute</b>		<b>109 240</b>	<b>107 992</b>
Charge d'exploitation	4	(72 014)	(60 949)
Coûts liés au premier appel public à l'épargne et frais connexes	5	(9 923)	—
Coûts liés à la réorganisation et à l'intégration des activités	5	(14 375)	(12 755)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>		<b>12 928</b>	<b>34 288</b>
Autres (charges) produits (montant net)	7	(412)	2 082
Quote-part du résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8	2 415	1 992
Coûts de transaction liés au refinancement	5	(5 658)	—
Charges financières (montant net)	9	(16 134)	(15 996)
<b>(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat</b>		<b>(6 861)</b>	<b>22 366</b>
Impôt sur le résultat	10	8 636	971
<b>Bénéfice découlant des activités poursuivies</b>		<b>1 775</b>	<b>23 337</b>
<b>Activités abandonnées</b>			
Perte découlant des activités abandonnées		—	(670)
<b>Bénéfice net — attribuable en totalité aux porteurs d'actions de l'entité mère</b>		<b>1 775 \$</b>	<b>22 667 \$</b>
<b>Résultat par action</b>			
Bénéfice de base par action (en dollars américains)	11	0,04	0,72
Bénéfice dilué par action (en dollars américains)	11	0,04	0,70
<b>Résultat par action — activités poursuivies</b>			
Bénéfice de base par action (en dollars américains)	11	0,04	0,74
Bénéfice dilué par action (en dollars américains)	11	0,04	0,72

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

(signé) David McAusland

Administrateur

(signé) Alan Walsh

Administrateur

Date : 15 mars 2019



Plastiques IPL Inc.

**ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains)

	Notes	2018	2017
<b>Résultat global</b>			
Bénéfice net de l'exercice		<u>1 775 \$</u>	<u>22 667 \$</u>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Éléments qui sont ou pourraient être reclassés en résultat net</b>			
Écarts de conversion au titre des établissements à l'étranger		(6 005)	11 589
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie		(1 159)	—
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8	—	(336)
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		(3 070)	(2 367)
Reclassement de l'écart de conversion dans les états consolidés du résultat net à la sortie de filiales		—	(1 018)
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<u>(10 234)</u>	<u>7 868</u>
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>		<u>(10 234)</u>	<u>7 868</u>
<b>Total du résultat global : attribuable en totalité aux porteurs d'actions de l'entité mère</b>		<u>(8 459)\$</u>	<u>30 535 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Plastiques IPL Inc.  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
 Aux 31 décembre 2018 et 2017  
 (en milliers de dollars américains)

	Notes	2018	Montant retraité 2017 <sup>1)</sup>
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	49 857 \$	47 609 \$
Clients et autres débiteurs	13	99 744	79 087
Actifs financiers dérivés	33	973	1 324
Stocks	14	84 373	82 833
		<b>234 947</b>	210 853
<b>Actifs non courants</b>			
Clients et autres débiteurs	13	13 777	13 935
Actifs financiers disponibles à la vente	15	—	4 104
Entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8	3 624	3 519
Immobilisations corporelles	17	264 205	257 421
Immeubles de placement	18	1 242	1 657
Goodwill et immobilisations incorporelles	19	233 834	248 640
		<b>516 682</b>	529 276
<b>Total des actifs</b>		<b>751 629</b>	740 129
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Prêts et emprunts	20	3 316	28 841
Fournisseurs et autres créditeurs	21	103 756	118 607
Impôt sur le résultat à payer		3 515	5 566
Contrepartie éventuelle différée	23	—	61
Subventions publiques différées	24	258	525
Passifs financiers dérivés	33	595	—
Provisions	25	264	3 344
		<b>111 704</b>	156 944
<b>Passifs non courants</b>			
Prêts et emprunts	20	255 659	292 910
Fournisseurs et autres créditeurs	21	2 134	3 128
Contrepartie éventuelle différée	23	—	143 622
Subventions publiques différées	24	2 631	3 014
Provisions	25	4 859	3 039
Passifs d'impôt différé (montant net)	26	27 400	38 275
		<b>292 683</b>	483 988
<b>Total des passifs</b>		<b>404 387</b>	640 932
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions	27	381 340	117 212
Autres réserves	27	(32 203)	(123 283)
Résultats non distribués		(1 895)	105 268
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>347 242</b>	99 197
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>751 629 \$</b>	740 129 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**Au nom du conseil d'administration**

(signé) David McAusland

Administrateur  
Date : 15 mars 2019

(signé) Alan Walsh

Administrateur

1) L'état consolidé de la situation financière de 2017 a été retraité pour tenir compte de l'ajustement de la juste valeur de Macro dont il est question à la note 16 des présents états financiers consolidés.

Plastiques IPL Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains)

	Capital- Actions	Écart de conversion	Réserve au titre des paiements fondés sur des actions	Réserve au titre des actifs disponibles à la vente	Réserve au titre des billets convertibles	Réserve au titre des autres titres de capitaux propres	Résultats non distribués	Total
<b>2018</b>								
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2018</b>	117 212 \$	(33 658)\$	2 362 \$	207 \$	100 \$	(92 294)\$	105 268 \$	99 197 \$
<b>Total du résultat global</b>								
Bénéfice net de l'exercice	—	—	—	—	—	—	1 775	1 775
<b>Autres éléments du résultat global</b>								
Écarts de conversion	—	(6 005)	—	—	—	—	—	(6 005)
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	—	(1 159)	—	—	—	—	—	(1 159)
Pertes de réévaluation des actifs disponibles à la vente	—	—	—	(3 070)	—	—	—	(3 070)
Perte réalisée à la vente d'actifs disponibles à la vente	—	—	—	2 863	—	—	(2 863)	—
<b>Autres éléments du résultat global</b>	—	(7 164)	—	(207)	—	—	(2 863)	(10 234)
<b>Total du résultat global</b>	—	(7 164)	—	(207)	—	—	(1 088)	(8 459)
<b>Variation de la juste valeur et du change relative au passif lié à une option de vente</b>								
Écart de conversion à l'égard du passif lié à une option de vente relatif à une filiale	—	(2 295)	—	—	—	—	—	(2 295)
Extinction du passif lié à une option de vente relative à une filiale acquise	—	7 691	—	—	—	92 294	(97 690)	2 295
	—	5 396	—	—	—	92 294	(97 690)	—
<b>Apports et distributions</b>								
Émission d'actions ordinaires — règlement du passif lié à une option de vente	140 586	—	—	—	—	—	—	140 586
Émission d'actions ordinaires — exercice d'options	568	—	(133)	—	—	—	133	568
Émission de nouvelles actions dans le cadre du premier appel public à l'épargne et de la surallocation	144 850	—	—	—	—	—	—	144 850
Frais d'émission d'actions	(12 861)	—	—	—	—	—	—	(12 861)
Économie d'impôt résultant des frais d'émission d'actions	3 125	—	—	—	—	—	—	3 125
Exercice des options de rachat	(13 046)	—	—	—	—	—	(8 211)	(21 257)
Conversion des billets convertibles	906	—	—	—	—	—	(446)	460
Reclassement de la réserve au titre des paiements fondés sur des actions dans les résultats non distribués — options déchues	—	—	(139)	—	—	—	139	—
Réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions réglées en titres de capitaux propres — charge pour l'exercice	—	—	1 033	—	—	—	—	1 033
<b>Total des apports et des distributions</b>	264 128	—	761	—	—	—	(8 385)	256 504
<b>Total des transactions avec les propriétaires de la Société</b>	264 128	(5 396)	761	—	—	92 294	(106 075)	256 504
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	381 340 \$	(35 426)\$	3 123 \$	— \$	100 \$	— \$	(1 895)\$	347 242 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



Plastiques IPL Inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains)

	Capital- actions	Écart de conversion	Réserve au titre des paiements fondés sur des actions	Réserve au titre des actifs disponibles à la vente	Réserve au titre des billets convertibles	Réserve au titre des autres titres de capitaux propres	Résultats non distribués	Total
<b>2017</b>								
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	116 639 \$	(38 606)\$	1 971 \$	2 574 \$	100 \$	(43 937)\$	86 314 \$	125 055 \$
<b>Total du résultat global</b>								
Bénéfice net de l'exercice	—	—	—	—	—	—	22 667	22 667
<b>Autres éléments du résultat global</b>								
Écarts de conversion	—	11 589	—	—	—	—	—	11 589
Transfert des écarts de conversion dans les états consolidés du résultat net à la sortie d'établissements à l'étranger	—	(1 018)	—	—	—	—	—	(1 018)
Transfert des écarts de conversion à la sortie des filiales	—	3 536	—	—	—	—	(3 536)	—
Profits de réévaluation des actifs disponibles à la vente	—	—	—	(2 367)	—	—	—	(2 367)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	(336)	(336)
<b>Autres éléments du résultat global</b>	—	14 107	—	(2 367)	—	—	(3 872)	7 868
<b>Total du résultat global</b>	—	14 107	—	(2 367)	—	—	18 795	30 535
<b>Variation de la juste valeur et du change relative au passif lié à une option de vente</b>								
Augmentation de la juste valeur du passif lié à une option de vente relative à une filiale acquise	—	—	—	—	—	(48 357)	—	(48 357)
Écart de conversion à l'égard du passif lié à une option de vente relatif à une filiale	—	(9 159)	—	—	—	—	—	(9 159)
	—	(9 159)	—	—	—	(48 357)	—	(57 516)
<b>Apports et distributions</b>								
Reclassement de la réserve au titre des paiements fondés sur des actions dans les résultats non distribués — options déchuës	—	—	(10)	—	—	—	10	—
Réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions réglées en titres de capitaux propres — charge pour l'exercice	—	—	550	—	—	—	—	550
Émission d'actions ordinaires — exercice d'options	573	—	(149)	—	—	—	149	573
<b>Total des apports et des distributions</b>	573	—	391	—	—	—	159	1 123
<b>Total des transactions avec les propriétaires de la Société</b>	573	(9 159)	391	—	—	(48 357)	159	(56 393)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	117 212 \$	(33 658)\$	2 362 \$	207 \$	100 \$	(92 294)\$	105 268 \$	99 197 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Plastiques IPL Inc.

**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Pour les exercices clos les 31 décembre 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains)

	Notes	2018	2017
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu des variations du fonds de roulement	30	54 239 \$	69 456 \$
Variations du fonds de roulement	30	(35 570)	(15 465)
<b>Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>		<b>18 669</b>	<b>53 991</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Produit de la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 256	1 610
Sortie/abandon de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée		424	43 812
Dividende reçu d'entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et au titre d'un actif disponible à la vente	7,8	2 713	5 979
Sortie d'un actif disponible à la vente	15	1 111	—
Produit de la vente d'immeubles de placement et d'immeubles détenus en vue de la vente	18	345	452
Acquisition d'immobilisations corporelles		(54 220)	(49 169)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(1 157)	(302)
Acquisition de filiales, compte tenu des coûts connexes et déduction faite de la trésorerie acquise		(787)	(128 346)
Contrepartie différée versée	23	(79)	(435)
Subventions reçues	24	188	1 313
<b>Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement</b>		<b>(50 206)</b>	<b>(125 086)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Charges financières payées		(13 770)	(15 120)
Produit net des capitaux propres émis	27	132 749	573
Rachat de capital-actions	27	(21 440)	—
Montant prélevé sur les emprunts bancaires		494 115	199 466
Remboursement d'emprunts bancaires		(544 309)	(112 298)
<b>Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement</b>		<b>47 345</b>	<b>72 621</b>
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>15 808</b>	<b>1 526</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 1 <sup>er</sup> janvier		47 609	41 479
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie détenue		(13 560)	4 604
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 décembre</b>		<b>49 857 \$</b>	<b>47 609 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Plastiques IPL Inc. (la « Société ») est constituée en société au Canada. Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 consolident les états financiers individuels de la Société et de ses filiales (conjointement, le « Groupe », « IPLP » ou « Plastiques IPL ») et font état des participations du Groupe dans ses entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les états financiers audités d'IPLP sont préparés selon le fondement que la Société constitue la suite d'IPL Plastics Limited (« **IPL LTD** »), désignée auparavant IPL Plastics plc, ce qui reflète la nature du plan d'arrangement dont il est question ci-dessous.

### Plan d'arrangement

Plastiques IPL Inc. a été constituée en société sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 16 avril 2018 et elle est devenue la société de portefeuille d'IPL Ltd le 19 juin 2018. Cette restructuration d'entreprise a été effectuée selon un plan d'arrangement en vertu du chapitre 1 de la partie 9 de la *Companies Act 2014 of Ireland* (le « **plan d'arrangement** »), qui a été approuvé par les actionnaires d'IPL Ltd le 17 mai 2018 et par la High Court d'Irlande le 14 juin 2018.

Par suite de la prise d'effet du plan d'arrangement, tous les actionnaires d'IPL Ltd sont devenus des actionnaires de Plastiques IPL Inc. moyennant l'échange de leurs actions ordinaires respectives d'IPL Ltd contre des actions ordinaires de catégorie B à raison de cinq actions d'IPL Ltd pour une action ordinaire de catégorie B de la Société.

Le 28 décembre 2018, toutes les actions ordinaires de catégorie B émises et en circulation ont été automatiquement converties en actions ordinaires à raison de une pour une.

### Premier appel public à l'épargne (le « PAPE »)

Le 28 juin 2018, le cours de clôture des actions ordinaires de la Société dans le cadre du premier appel public à l'épargne était de 13,50 \$ CA l'action. Un total de 13 200 000 actions ont été vendues dans le cadre du PAPE pour un produit brut total de 134,5 millions de dollars (178,2 millions de dollars canadiens). Le 27 juillet 2018, les preneurs fermes ont exercé l'option de surallocation pour acquérir 1 000 000 d'actions ordinaires supplémentaires au prix de 13,50 \$ CA l'action ordinaire, pour un produit brut additionnel de 10,3 millions de dollars (13,5 millions de dollars canadiens). La Société a payé la commission des preneurs fermes relative au PAPE et aux actions émises à l'exercice de l'option de surallocation. Les actions ordinaires sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole « IPLP ».

Dans le cadre du PAPE, chaque porteur d'actions ordinaires de catégorie B pouvait choisir de déposer aux fins de rachat par Plastiques IPL Inc. (sous réserve des rachats demandés par d'autres actionnaires d'IPL Ltd) la totalité ou toute partie des actions ordinaires de catégorie B qu'il devait recevoir au moment de la prise d'effet du plan d'arrangement, et ce, au même prix que le prix de l'action ordinaire de 13,50 \$ CA aux termes du PAPE (l'« **option de rachat** »). Un total de 2 085 678 actions ordinaires de catégorie B ont été déposées aux termes de l'option de rachat pour un prix de rachat total de 28,2 millions de dollars canadiens. Le 11 juillet 2018, la Société a utilisé une tranche de 28,2 millions de dollars canadiens (21,4 millions de dollars) du produit tiré du PAPE pour racheter les actions ordinaires de catégorie B aux termes de l'option de rachat.

### Entité présentant l'information financière

Compte tenu de la réorganisation d'entreprise et du fait que la Société a obtenu le contrôle d'IPL Ltd en émettant des instruments de capitaux propres en échange des instruments de capitaux propres existants d'IPL Ltd, que les actifs et les passifs de Plastiques IPL Inc. et d'IPL Ltd

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

sont les mêmes immédiatement avant et après la réorganisation et que les propriétaires d'IPL Ltd antérieurs à la réorganisation possèdent les mêmes participations dans les actifs nets d'IPL Ltd et de Plastiques IPL Inc. immédiatement avant et après la réorganisation, les états financiers historiques de Plastiques IPL Inc. avant et après sa constitution en société sont préparés comme la suite des états financiers consolidés d'IPL Ltd et ils reflètent la valeur comptable historique des actifs et des passifs d'IPL Ltd ainsi que des instruments de capitaux propres d'IPLP.

### Base d'établissement

Les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes sont présentés en dollars américains (« dollars américains » ou « \$ US ») et arrondis au millier près (à moins d'indication contraire). Toutes les références aux symboles « \$ » et « \$ US » désignent le dollar américain alors que toutes les références aux symboles « \$ CA », « £ » et « € » renvoient au dollar canadien, à la livre sterling et à l'euro, respectivement. Les comptes ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et à leurs interprétations, telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») au coût historique, sauf pour les éléments significatifs suivants :

Éléments	Base d'évaluation
Instruments financiers dérivés	Juste valeur
Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur
Immeubles de placement	Juste valeur
Accords de paiement fondés sur des actions	Juste valeur à la date d'attribution des instruments réglés en titres de capitaux propres
Contrepartie éventuelle différée	Juste valeur
Goodwill et immobilisations incorporelles	Juste valeur à la date d'acquisition

Les méthodes utilisées pour évaluer les justes valeurs sont analysées de manière plus approfondie.

Les principales estimations et hypothèses utilisées lors de l'application des méthodes comptables du Groupe et de l'évaluation de ses actifs et passifs sont présentées à la note 2.

La publication des états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration le 15 mars 2019.

### Continuité d'exploitation

Les administrateurs sont d'avis que le Groupe dispose de ressources financières suffisantes pour s'acquitter de ses obligations à leur échéance, et ce, pour une période d'au moins 12 mois suivant la date d'approbation des états financiers. Pour se faire une opinion, les administrateurs ont pris en considération les obligations financières futures du Groupe ainsi que les facilités bancaires arrivant à échéance en avril 2023. Le 17 avril 2018, la Société a conclu un nouvel arrangement de refinancement de 400,0 millions d'euros (494,3 millions de dollars) pour une durée de cinq ans avec un consortium de banques mis en place par The Governor and Company of the Bank of Ireland et par la Financière Banque Nationale Inc. Il y a lieu de se reporter à la note 20 pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce refinancement. Pour cette raison, les administrateurs continuent d'adopter l'hypothèse de la continuité d'exploitation aux fins de l'établissement des états financiers.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Méthode de consolidation

#### a) Regroupements d'entreprises

Le Groupe comptabilise les regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition lorsque le contrôle est transféré au Groupe (se reporter au paragraphe b) ci-après). La contrepartie transférée dans le cadre de l'acquisition est généralement évaluée à la juste valeur, comme le sont les actifs nets identifiables acquis. Tout goodwill est soumis annuellement à un test de dépréciation. Tout profit sur une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé dans les états consolidés du résultat net. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, sauf s'ils ont trait à l'émission de titres d'emprunt ou de titres de capitaux propres.

La contrepartie transférée ne comprend pas les montants liés au règlement de relations préexistantes. De tels montants sont habituellement comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Toute contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Dans le cas d'une option de vente détenue par une partie détenant une participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale aux termes de laquelle cette partie peut exiger du Groupe qu'il fasse l'acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale à une date ultérieure, le Groupe applique la méthode de l'acquisition prévue à cet arrangement en comptabilisant un passif au titre de la contrepartie éventuelle à la juste valeur, qui correspond à l'estimation par le Groupe du montant nécessaire pour régler ce passif. Le passif est actualisé lorsque son règlement n'est pas prévu dans une période de 12 mois suivant la date de l'état consolidé de la situation financière. Toute réévaluation requise en raison de variations de la juste valeur du passif estimatif lié à une option de vente est comptabilisée dans les capitaux propres. Autrement, les autres contreparties éventuelles sont réévaluées à la juste valeur chaque date de clôture et les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net.

Les actifs et les passifs d'une filiale sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Lorsque la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est déterminée provisoirement, des ajustements peuvent être apportés aux valeurs provisoires attribuées aux actifs et passifs identifiables pendant une période de 12 mois suivant la date d'acquisition.

La comptabilisation selon la méthode de l'acquisition est appliquée de la façon décrite au préalable pour la quote-part des actifs nets identifiables acquis dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Le goodwill découlant de l'acquisition de filiales est présenté séparément dans les états consolidés de la situation financière, tandis que le goodwill découlant de l'acquisition d'entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence est comptabilisé dans la valeur comptable de tels placements.

#### b) Filiales

Les filiales sont les entités qui sont contrôlées par le Groupe lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une filiale et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celles-ci. Les montants présentés dans les présents états financiers consolidés à l'égard des filiales sont tirés des plus récents états financiers de ces filiales dressés jusqu'à la clôture de l'exercice. Au besoin, les méthodes comptables des filiales ont été modifiées afin d'assurer leur cohérence avec celles adoptées par le Groupe.



(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les résultats des filiales sont intégrés dans les états consolidés du résultat net depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle.

Le goodwill découlant des acquisitions est traité de la manière indiquée plus bas.

### c) *Perte du contrôle*

Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et les passifs de la filiale ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et autre composante des capitaux propres. Tout profit ou toute perte en résultant est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net. La participation conservée dans l'ancienne filiale est mesurée à la juste valeur à compter de la date de la perte du contrôle.

### d) *Participation dans des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence*

La participation du Groupe dans des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence comprend les participations dans des entreprises associées.

Les entreprises associées sont les entités ayant des politiques financières et opérationnelles sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, mais non le contrôle ou le contrôle conjoint.

Les participations du Groupe dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Elles sont initialement comptabilisées au coût, ce qui comprend les coûts de transaction. Après la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés comprennent la quote-part du Groupe dans le bénéfice ou la perte et dans les autres éléments du résultat global des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, et ce, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse.

### e) *Transactions éliminées au moment de la consolidation et comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence*

Les soldes intragroupe ainsi que les produits et charges qui découlent de transactions intragroupe sont éliminés lors de l'établissement des états financiers consolidés. Les profits latents et les produits et charges qui découlent de transactions conclues avec des entreprises associées sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans l'entité.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où il n'y a aucune indication de dépréciation.

## Goodwill

Le goodwill correspond aux montants découlant de l'acquisition de filiales et d'entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence en raison du fait que la juste valeur de la contrepartie transférée excède la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. Le goodwill découlant de regroupements d'entreprises est inscrit à l'actif dans les états consolidés de la situation financière. Le goodwill est attribué aux unités génératrices de trésorerie ou à un groupe d'unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. L'attribution du goodwill est assujettie au calcul du plafonnement du coût entier afférent à un secteur opérationnel qui correspond au niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi aux fins du système d'information interne. Le goodwill n'est pas amorti, mais il fait l'objet d'un test de dépréciation annuel, en date du 31 décembre. Le goodwill est présenté au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le goodwill découlant de l'acquisition d'entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence est compris dans la valeur comptable des placements; tout autre goodwill est présenté séparément dans les états consolidés de la situation financière.

### Immobilisations incorporelles

#### a) Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges dans les états consolidés du résultat net à mesure qu'ils sont engagés, car les frais de développement du Groupe ne répondent pas aux critères de comptabilisation de l'IAS 38, *Immobilisations incorporelles*.

#### b) Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, y compris les relations clients, les brevets et les marques de commerce acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et à durée d'utilité déterminée, sont inscrites à l'actif à la date d'acquisition à leur juste valeur lorsque celle-ci peut être évaluée de manière fiable. Elles sont amorties dans les états consolidés du résultat net selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité attendue.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément d'une entreprise sont inscrites à l'actif au coût, puis amorties.

Les durées d'utilité sont les suivantes :

Relations clients	8 à 15 ans
Licences et logiciels	5 à 8 ans
Marques de commerce	4 à 5 ans

### Immobilisations corporelles

Les immeubles et les terrains qui ne sont pas en propriété franche sont comptabilisés au coût diminué du cumul de l'amortissement. Les terrains en propriété franche sont comptabilisés au coût puisqu'aucune dotation à l'amortissement n'est calculée. Toutes les autres immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul de l'amortissement. La dotation à l'amortissement est calculée de manière à ramener le coût ou la valeur des immobilisations corporelles à leur valeur résiduelle estimative selon des tranches annuelles égales sur leur durée d'utilité attendue, comme suit :

Immeubles en propriété franche	25 à 50 ans
Terrains et bâtiments loués	La plus courte durée entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité de l'actif
Installations et matériel	5 à 18 ans
Mobilier et agencements	5 à 15 ans
Actifs de transport	3 à 5 ans
Actifs en cours de construction	Non amortis avant d'être mis en service et prêts pour leur utilisation

Les durées d'utilité attendues et les valeurs résiduelles estimatives sont évaluées annuellement. Des provisions sont également constituées pour toute perte de valeur des immobilisations corporelles.

*(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)*

## **1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les profits et les pertes à la sortie d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la conclusion de la vente. Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie est déterminé au moyen de la comparaison du produit obtenu avec la valeur comptable et il est compris dans les états consolidés du résultat net.

Lorsque des dépôts sont versés à des fabricants au titre d'actifs propres aux usages et exigences du Groupe, ces montants sont inclus dans les actifs en cours de construction faisant partie des immobilisations corporelles, mais ils ne sont pas amortis tant que l'actif n'a pas été reçu, installé et mis en service et qu'il n'est pas prêt à l'utilisation.

Les immobilisations corporelles détenues en vue de la vente sont présentées séparément et évaluées au montant le moins élevé entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

### **Immeubles de placement**

Les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur, toute variation de cette juste valeur étant comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

Tout profit ou toute perte résultant de la sortie d'un immeuble de placement (correspondant à la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'élément) est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net. Lorsqu'un immeuble de placement auparavant classé dans les immobilisations corporelles est vendu, tout montant s'y rapportant inclus dans l'écart de réévaluation est transféré aux résultats non distribués.

### **Actifs financiers disponibles à la vente**

Certains des placements du Groupe sont classés comme des actifs financiers disponibles à la vente et évalués à la juste valeur. Les placements dans ce type d'instruments de capitaux propres comprennent des placements dans des entités inscrites (c.-à-d. cotées sur une bourse reconnue), ainsi que des instruments financiers non cotés.

Tout dividende reçu au titre de placements disponibles à la vente est comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés du résultat net.

Les diminutions de la juste valeur en deçà du coût qui sont importantes et prolongées sont réputées constituer des pertes de valeur. Toutes les pertes de valeur sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net, tandis que les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres.

IPLP a choisi d'adopter une méthode comptable selon l'IFRS 9 permettant la comptabilisation des profits et des pertes sur les placements cotés en bourse dans les autres éléments du résultat global.

Dans le cas de la sortie d'un placement, le cumul du profit ou de la perte est transféré des actifs disponibles à la vente vers les résultats non distribués.

*(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)***1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Monnaie étrangère***a) Transactions en monnaie étrangère*

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs non monétaires comptabilisés au coût historique ne sont pas reconvertis. Les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été évaluée. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date des états consolidés de la situation financière sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les variations de change découlant de la conversion sont comptabilisées dans les charges d'exploitation dans les états consolidés du résultat net.

*b) Établissements à l'étranger*

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger libellés en monnaie étrangère, y compris le goodwill et les ajustements de la juste valeur qui découlent des acquisitions, sont convertis en dollars américains à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements à l'étranger libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars américains au cours de change moyen de l'exercice du fait que ce cours est représentatif des cours applicables aux transactions individuelles. Les variations de change découlant de la conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, y compris celles découlant de prêts intragroupe à long terme réputés constituer du quasi-capital, sont comptabilisées directement dans l'écart de conversion dans les autres éléments du résultat global. Dans la mesure où la couverture est efficace, la tranche des profits ou des pertes sur les emprunts en monnaie étrangère utilisée comme couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger est comptabilisée directement dans les autres éléments du résultat global. Dans le cas de la sortie d'une filiale à l'étranger, le montant cumulé comptabilisé dans l'écart de conversion fait partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

Les principales monnaies autres que le dollar américain pertinentes pour le Groupe sont l'euro, la livre sterling, le dollar canadien et le renminbi chinois. Le tableau suivant présente les cours de change moyens et de clôture de ces monnaies par rapport au dollar américain :

	Cours moyen		Cours de clôture	
	2018	2017	2018	2017
Euro	<b>0,8465</b>	0,8853	<b>0,8734</b>	0,8338
Livre sterling	<b>0,7488</b>	0,7759	<b>0,7812</b>	0,7398
Dollar canadien	<b>1,2948</b>	1,2963	<b>1,3629</b>	1,2540
Renminbi chinois	<b>6,6094</b>	6,7543	<b>6,8778</b>	6,5075

**Dépréciation des actifs non financiers**

Le Groupe examine la valeur comptable de ses actifs non financiers autres que ses stocks (qui sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation), ses immeubles de placement (qui sont comptabilisés à la juste valeur) et ses actifs d'impôt différé (qui sont comptabilisés selon leur recouvrabilité) afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation lorsqu'un événement ou une transaction indique une possible perte de valeur. S'il existe une telle indication, la Société soumet l'actif à un test de dépréciation et la valeur de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable au besoin. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa valeur recouvrable nette et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur d'utilité est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie dont l'actif fait partie.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au 31 décembre de chaque exercice, et plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait être dépréciée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'unités génératrices de trésorerie sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté aux unités génératrices de trésorerie, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité touchés par la perte de valeur, au prorata.

Une perte de valeur comptabilisée pour un actif autre que le goodwill peut être reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif en résultant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

### Subventions publiques

Les subventions en capital aux fins d'acquisitions d'actifs sont comptabilisées à la juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que les conditions qui s'y rattachent seront respectées. Les subventions en capital sont inscrites dans les états consolidés de la situation financière à titre de crédits différés et sont transférées dans les états consolidés du résultat net en versements sur la durée d'utilité estimative des actifs auxquels elles ont trait.

Les autres subventions sont portées au crédit de les états consolidés du résultat net en compensation des charges correspondantes.

### Provisions

Une provision est comptabilisée dans les états consolidés de la situation financière si, du fait d'un événement passé, le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de la sortie peut être évalué de manière fiable. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction des dépenses nécessaires pour régler l'obligation à la date des états consolidés de la situation financière. Si l'incidence est significative, le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et, selon le cas, les risques spécifiques au passif.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Contrats de location financement

Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés au Groupe sont classés comme des contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif à la conclusion du contrat de location au moindre de la juste valeur du bien loué et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Chaque paiement au titre de la location est réparti entre le passif et les charges financières de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant du financement. Les obligations locatives correspondantes, diminuées des charges financières, sont incluses dans les prêts et emprunts et réparties entre la partie courante et non courante, selon le cas. La composante intérêts de la charge financière est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net sur la période couverte par le contrat de location. Les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur la plus courte durée entre leur durée d'utilité attendue et la durée du contrat de location.

### Contrats de location simple

Les contrats de location aux termes desquels le bailleur conserve une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location simple. Les paiements effectués en vertu de contrats de location simple, déduction faite de tout incitatif reçu du bailleur, sont passés en charges dans les états consolidés du résultat net de manière linéaire sur toute la durée du contrat de location. Les produits tirés des contrats de location simple sont portés au crédit dans les états consolidés du résultat net lorsqu'ils sont gagnés.

### Avantages du personnel

#### a) *Avantages du personnel à court terme*

Les avantages du personnel à court terme sont passés en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

#### b) *Obligations au titre des prestations de retraite*

##### Régimes de retraite à cotisations définies

Le Groupe administre des régimes de retraite à cotisations définies. Les actifs de ces régimes sont détenus séparément de ceux du Groupe dans des fonds en gestion distincte. Le montant passé en charges dans les états consolidés du résultat net représente les cotisations payées ou à payer au régime eu égard à la période comptable. Aux termes de ces régimes, le Groupe n'a aucune obligation de verser de cotisations supplémentaires en sus des montants contractuels.

#### c) *Paiements fondés sur des actions*

Le Groupe administre un certain nombre de régimes incitatifs et régimes de fidélisation réglés en capitaux propres et en trésorerie.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Régimes réglés en titres de capitaux propres

La juste valeur à la date d'attribution des instruments de capitaux propres octroyés est généralement comptabilisée comme une charge au titre du personnel, avec comptabilisation de l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, au cours de la période où les membres du personnel acquièrent des droits inconditionnels visant les instruments de capitaux propres. La juste valeur des instruments de capitaux propres attribués correspond au prix de marché à la date d'attribution ou est évaluée au moyen d'un modèle d'établissement des prix, en tenant compte des modalités auxquelles ces options ont été attribuées. Le montant comptabilisé à titre de charge est ajusté pour rendre compte du nombre réel de titres de capitaux propres dont les droits devraient être acquis en raison du non-respect des conditions de service ou des conditions de performance autres que des conditions de marché.

### Régimes réglés en trésorerie

Le Groupe administre un régime de primes annuelles à l'intention des membres du personnel ainsi qu'un régime de primes à long terme réglées en trésorerie. Le régime fonctionne sur une base individuelle en offrant des droits conditionnels à l'attribution d'une somme forfaitaire. Les attributions sont effectuées au moyen de l'émission d'actions de la Société (au gré du comité de rémunération) ou d'équivalents de trésorerie. La juste valeur du montant à verser aux membres du personnel à l'égard des droits réglés en trésorerie est comptabilisée à titre de charge dans les états consolidés du résultat net, avec comptabilisation de l'augmentation du passif qui en est la contrepartie, au cours de la période où les membres du personnel acquièrent le droit inconditionnel au paiement. Le passif est réévalué chaque date de clôture et à la date de règlement selon la juste valeur. Toute modification est comptabilisée à titre de charge ou de crédit au titre des avantages du personnel dans les états consolidés du résultat net. Les droits aux attributions aux termes du régime de primes à long terme réglées en trésorerie ont été acquis en 2017 et les montants ont été entièrement payés.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La méthode du coût moyen pondéré est utilisée pour déterminer le coût des matières premières, des matières consommables et des biens achetés aux fins de revente. Dans le cas des produits finis et des travaux en cours, le coût est défini comme le total des matières premières, de la main-d'œuvre directe et de la quote-part des frais généraux de production fondée sur une capacité d'exploitation normale. La valeur nette de réalisation est fondée sur le prix de vente normal, diminué des coûts additionnels devant être engagés jusqu'à l'achèvement et la sortie.

Des provisions sont constituées, au besoin, pour les stocks à rotation lente, désuets ou endommagés.

### **Impôt sur le résultat**

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### a) *Impôt exigible*

L'impôt exigible comprend l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou recouvré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une année, ainsi que tout ajustement de l'impôt à payer ou à recevoir relativement aux années antérieures. Le montant d'impôt exigible à payer ou à recevoir correspond à la meilleure estimation de l'impôt devant être payé ou recouvré compte tenu de l'incertitude relative à l'impôt sur le résultat, le cas échéant. Il est mesuré d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt exigible comprend également tout impôt découlant de dividendes.

Les actifs et passifs d'impôt exigible sont compensés uniquement si certains critères sont respectés.

### b) *Impôt différé*

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé pour les éléments suivants :

- les différences temporaires à la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le résultat comptable ou le résultat imposable;
- les différences temporaires relatives aux participations dans des filiales et entreprises associées dans la mesure où le Groupe est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible;
- les différences temporaires imposables qui résultent de la comptabilisation initiale du goodwill.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera d'un bénéfice imposable futur auquel ces éléments pourront être imputés. Les bénéfices imposables futurs sont établis selon les plans d'affaires pour ce qui est des filiales individuelles du Groupe. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable; ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable futur s'améliore.

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés font l'objet d'une réévaluation chaque date de clôture et ils sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que l'on disposera d'un bénéfice imposable futur auquel ces éléments pourront être imputés.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'évaluation de l'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont le Groupe s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs. À cette fin, la valeur comptable d'un immeuble de placement évalué à la juste valeur est présumée recouvrée par voie de vente, et le Groupe n'a pas réfuté cette présomption.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont repris seulement si certains critères sont remplis.



(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Classement des instruments financiers émis par la Société

Les instruments financiers émis par la Société sont traités comme des capitaux propres (c.-à-d. qu'ils font partie des capitaux propres) seulement dans la mesure où ils respectent les deux conditions suivantes :

- a) Ils ne comportent aucune obligation contractuelle envers la Société (ou le Groupe, selon le cas) de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier à un tiers ni d'échanger des actifs financiers ou des passifs financiers avec un tiers dans des conditions potentiellement défavorables pour la Société (ou le Groupe);
- b) Dans les cas où l'instrument sera, ou sera peut-être, réglé en instruments de capitaux propres de la Société elle-même, il est soit un instrument non dérivé qui ne comporte aucune obligation de livrer un nombre variable d'instruments de capitaux propres de la Société, soit un instrument dérivé qui sera réglé par la Société au moyen de l'échange d'un montant fixe de trésorerie ou d'autres actifs financiers contre un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres.

Si cette définition n'est pas respectée, le produit de l'émission est classé à titre de passif financier évalué au coût amorti.

Lorsqu'un instrument classé ainsi prend la forme juridique des actions propres de la Société, les montants présentés dans les présents états financiers consolidés au titre du capital-actions excluent les montants liés à ces actions.

En présence d'un instrument financier qui contient à la fois des composantes de capitaux propres et de passifs financiers, ces composantes sont séparées et comptabilisées individuellement aux termes de la méthode précédente. Les charges financières liées à la composante passifs financiers augmentent de façon correspondante sur la durée de vie de l'instrument.

Les paiements au titre de contrats de financement liés aux passifs financiers sont pris en compte dans les charges financières dans les états consolidés du résultat net. Les paiements au titre de contrats de financement liés aux instruments financiers qui sont classés dans les capitaux propres sont pris en compte dans les capitaux propres comme il se doit.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes de trésorerie et les dépôts, y compris les dépôts bancaires dont la durée initiale au moment de l'acquisition est inférieure à trois mois.

### Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les capitaux propres représentent la valeur nominale des titres de capitaux propres ainsi que l'excédent de la juste valeur de la contrepartie reçue sur la valeur nominale. Les coûts marginaux attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction du capital-actions.

### Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont initialement évalués à la juste valeur et ultérieurement comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute provision pour pertes de valeur. Une provision pour pertes de valeur des clients et autres débiteurs est

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

comptabilisée lorsqu'il existe une indication objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus conformément aux modalités initiales des débiteurs. Toute provision éventuelle devant être constituée au titre des créances irrécouvrables doit être calculée au moyen du modèle des pertes de crédit attendues comme il est précisé dans l'IFRS 9.

### Fournisseurs et autres créditeurs

Les fournisseurs et autres créditeurs sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Instruments financiers dérivés

Le Groupe a choisi d'adopter le nouveau modèle général de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 (à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018) jusqu'à la date d'effet du plan d'arrangement. Selon ce modèle, le Groupe a dû s'assurer que les relations de comptabilité de couverture concordent avec ses objectifs et sa stratégie en matière de gestion des risques afin d'appliquer une approche plus qualitative et prospective pour l'évaluation de l'efficacité de la couverture. Dans la mesure où la couverture est efficace, les variations de change découlant de la conversion des passifs financiers désignés comme couvertures d'un investissement net dans un établissement à l'étranger sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et cumulées dans l'écart de conversion. Tout écart restant (c'est-à-dire la partie inefficace) est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net. Après l'achèvement du plan d'arrangement le 19 juin 2018, il a été déterminé que l'application de la comptabilité de couverture n'était plus appropriée et ce traitement a été abandonné.

### Prêts et emprunts

Les emprunts bancaires portant intérêt sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti, tout écart entre le coût et la valeur de remboursement étant comptabilisé dans les états consolidés du résultat net sur la durée des emprunts selon le taux d'intérêt effectif.

### Produits

#### a) Biens vendus

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, compte tenu des retours, des remises commerciales, des rabais pour quantités et des taxes de vente. Les produits sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens a été transféré à l'acheteur. Cela est normalement réputé survenir lors de l'expédition ou de la livraison des biens. Au cours de l'exercice précédent, les produits ont été comptabilisés lorsque tous les risques et avantages relatifs aux biens ont été transférés à l'acheteur. Le Groupe a déterminé qu'aucun changement n'est survenu à la comptabilisation des produits depuis la mise en œuvre des directives énoncées dans l'IFRS 15.

#### b) Services

Les produits tirés des services rendus sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence à l'examen des travaux exécutés et convenus avec le client.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Pour notre secteur Solutions EGFE, les produits tirés des services rendus sont principalement gagnés à la livraison des contenants pour les secteurs de l'environnement à des ménages ou à des endroits déterminés par différents conseils ou arrondissements ou différentes villes.

### Charges financières

Les coûts financiers comprennent les produits financiers et les charges financières.

Les charges financières sont constituées des charges d'intérêts sur les emprunts, de la désactualisation des provisions, des intérêts sur les contrats de location-financement, des ajustements à la valeur de marché des instruments dérivés et des autres frais bancaires connexes. Les charges d'intérêts sur les emprunts (y compris les frais liés aux arrangements et autres frais connexes) et les charges d'intérêts liées aux contrats de location-financement sont comptabilisées dans les états consolidés du résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières payées sont incluses dans les activités de financement dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts sur la trésorerie investie. Les produits d'intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### Information sectorielle

Les secteurs opérationnels, définis comme des composantes du Groupe qui se livrent à des activités dont elles peuvent tirer des produits et pour lesquels elles peuvent engager des charges, sont désignés de manière cohérente avec le rapport interne remis au principal décideur opérationnel. Le conseil d'administration de Plastiques IPL Inc. agit en tant que principal décideur opérationnel, à qui il incombe d'affecter les ressources des secteurs opérationnels et d'évaluer la performance de ceux-ci. Le Groupe a déterminé qu'il a trois secteurs opérationnels à présenter au 31 décembre 2018, comme il est précisé à la note 3.

### Coûts liés aux transactions, à la réorganisation et à l'intégration

Le Groupe a opté pour un format d'états consolidés du résultat net qui cherche à souligner les éléments importants des résultats du Groupe pour l'exercice. Le Groupe est d'avis que la présentation séparée de tels éléments fournit une analyse plus significative et utile car elle souligne certains éléments qui, à notre avis, ne font pas partie de nos activités principales. Ces éléments peuvent comprendre des coûts importants liés à la restructuration (y compris des coûts liés aux licenciements), aux transactions et à l'intégration se rapportant aux activités d'acquisition, d'autres coûts de démarrage, les profits ou pertes à la sortie d'actifs ou à l'abandon d'activités, y compris les coûts de transaction connexes, la perte de valeur d'actifs ainsi que les éléments qui sont, de par leur nature, non représentatifs de nos activités principales. Le Groupe a recours à son jugement pour évaluer les éléments en particulier qui, en raison de leur taille ou de leur incidence, devraient être présentés séparément dans les états consolidés du résultat net et les notes y afférentes.

### Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants et groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est considérée comme respectée uniquement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif ou le groupe destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'engager à l'égard de la vente, qui devrait répondre, dans l'année suivant son classement,

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

aux critères de comptabilisation à titre de vente réalisée. Les actifs détenus en vue de la vente sont généralement évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

### Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante des activités du Groupe qui représente une catégorie d'activité principale et distincte, une zone géographique d'activités ou une activité qui est significative eu égard aux produits ou au bénéfice d'exploitation, et que le Groupe a cédée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est classée comme activité abandonnée, les états consolidés comparatifs du résultat net sont retraités comme si l'activité avait été abandonnée dès l'ouverture de la première des périodes présentées. Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées sont traités comme des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Au cours de l'exercice précédent, une perte de 670 000 \$ découlant des activités abandonnées a été comptabilisée dans les états du résultat net.

### Nouvelles normes et interprétations

Aucune modification des IFRS qui a commencé à s'appliquer au Groupe au cours de l'exercice n'a eu d'incidence significative sur ses états financiers.

#### a) *Nouvelles normes adoptées en 2018*

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ont pris d'effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ont été appliquées lors de l'établissement des présents états financiers consolidés de l'exercice 2018.

La Société a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui porte sur le classement, l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers, en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La norme précise des exigences portant sur la comptabilisation, l'évaluation, la dépréciation, la décomptabilisation et les règles générales de comptabilité de couverture. Au 1<sup>er</sup> avril 2018 et jusqu'à la date du plan d'arrangement, IPLP a choisi d'appliquer une méthode comptable permettant la comptabilisation des profits et des pertes sur les placements cotés en bourse par le biais des autres éléments du résultat global. L'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière. Les variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie ont été inscrites dans les capitaux propres.

La Société a adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise comment et quand les entités qui appliquent les IFRS doivent comptabiliser les produits et exige que ces entités présentent aux utilisateurs des états financiers des informations plus utiles et pertinentes, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018. La norme prescrit l'utilisation d'un seul et unique modèle en cinq étapes fondé sur des principes qui s'applique à tous les contrats conclus avec des clients. La norme n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

#### b) *Nouvelles normes non encore adoptées*

L'IFRS 16, *Contrats de location* (ayant prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019) établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir à leur sujet pour le bailleur et le preneur. L'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location*, éliminera le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement et instaurera un modèle unique de comptabilisation par le preneur aux termes duquel la comptabilisation d'un actif au titre du droit

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, BASE D'ÉTABLISSEMENT ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

d'utilisation et d'une obligation locative évalués à la valeur actualisée des paiements futurs au titre de la location aux états consolidés de la situation financière est requise à l'égard de tous les contrats de location importants d'une durée de plus de un an. Le Groupe a procédé à une évaluation initiale de l'incidence potentielle de l'IFRS 16 et appliquera la mesure de simplification selon laquelle les contrats de location antérieurement classés à titre de contrats de location simple et prenant fin dans les 12 mois suivant la date de transition peuvent être comptabilisés comme des contrats de location à court terme. La norme sera mise en application selon la méthode rétrospective modifiée. En raison de l'application de l'IFRS 16, un actif au titre du droit d'utilisation oscillant entre 20 et 23 millions de dollars et des obligations locatives du même montant seront comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière.

Aucune autre norme IFRS ou interprétation n'étant pas encore en vigueur ne devrait avoir d'incidence significative sur la Société.

## 2 RECOURS AU JUGEMENT ET UTILISATION D'ESTIMATIONS

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience antérieure et sur divers autres facteurs jugés raisonnables dans les circonstances. Les résultats de ce processus forment la base sur laquelle s'appuient les jugements quant à la valeur comptable des actifs et des passifs lorsque cette valeur comptable n'est pas observable à partir d'autres sources.

Les éléments qui sont très complexes, qui demandent un degré élevé de jugement ou pour lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés ont principalement trait aux éléments suivants :

- Note 19 — la réalisation de tests de dépréciation du goodwill et d'autres immobilisations incorporelles nécessite la formulation d'hypothèses pour le calcul des montants recouvrables sous-jacents, y compris les flux de trésorerie générés par les unités opérationnelles et les taux d'actualisation utilisés pour actualiser les flux de trésorerie futurs.
- Note 16 — l'acquisition de filiales; la juste valeur déterminée à titre provisoire.

### Évaluation de la juste valeur

Plusieurs des méthodes comptables et informations à présenter du Groupe exigent l'évaluation de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et passifs financiers que des actifs et passifs non financiers.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 2 RECOURS AU JUGEMENT ET UTILISATION D'ESTIMATIONS (suite)

Lorsqu'il évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le Groupe utilise autant que possible des données observables sur le marché. Les justes valeurs sont classées à des niveaux différents de la hiérarchie des justes valeurs selon les données utilisées aux fins de l'évaluation, comme suit :

---

Niveau 1 :	des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
Niveau 2 :	des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
Niveau 3	des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

---

Si les données utilisées pour évaluer la juste valeur de l'actif ou du passif sont susceptibles d'être classées dans un niveau différent de la hiérarchie des justes valeurs, l'évaluation de la juste valeur est alors classée globalement au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont mesurés par le Groupe à la clôture de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le changement est survenu.

Des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées aux fins de la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes suivantes :

Note 19 — Goodwill et immobilisations incorporelles

Note 18 — Immeubles de placement

Note 15 — Actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 2 RECOURS AU JUGEMENT ET UTILISATION D'ESTIMATIONS (suite)

Note 16 — Regroupements d'entreprises

Note 23 — Contrepartie éventuelle différée

Note 28 — Accords de paiement fondés sur des actions

## 3 SECTEURS OPÉRATIONNELS

### a) Base de sectorisation

Le conseil d'administration de Plastiques IPL Inc. est réputé être le principal décideur opérationnel du Groupe. Le Groupe est scindé en trois unités d'exploitation stratégiques qui correspondent à ses secteurs à présenter. Ces secteurs offrent divers produits et services et sont gérées séparément. Le conseil d'administration passe en revue chaque trimestre les rapports de gestion internes de chacune des unités d'exploitation. Les secteurs à présenter du Groupe sont les suivants :

- Solutions d'emballage grand format et environnementales (« EGFE »);
- Solutions d'emballage de produits de consommation (« SEC »);
- Solutions d'emballage réutilisable (« SER »).

Le sommaire qui suit décrit les activités de chacun des secteurs à présenter du Groupe.

Secteurs à présenter	Activités
Solutions d'emballage grand format et environnementales	Ce secteur comprend la fabrication d'un éventail de contenants grand format, de caisses et de seaux destinés aux marchés finaux de l'alimentation, de l'environnement, des industries, de l'agriculture et du commerce de détail en Amérique du Nord et en Europe.
Solutions d'emballage de produits de consommation	Ce secteur est principalement constitué de contenants, couvercles et capots moulés par injection à parois minces personnalisés et spécialisés à valeur ajoutée principalement destinés à des clients fabriquant des produits de consommation sous marque de fabricants et marques maison ainsi qu'aux fins de solutions d'emballage personnalisées en Amérique du Nord, en Europe et en Chine.
Solutions d'emballage réutilisable	Ce secteur est engagé dans la fabrication et la vente de composantes et instruments d'emballage de vrac en plastique rigide destinés aux secteurs de l'agriculture et de l'automobile essentiellement aux États-Unis et en Europe.

Le principal décideur opérationnel surveille les résultats des secteurs à présenter séparément afin d'attribuer les ressources entre ceux-ci et d'en évaluer la performance. La performance des secteurs est essentiellement évaluée en fonction du BAII ajusté et du BAIIA ajusté (se reporter au paragraphe b) pour obtenir une définition, ainsi que des calculs).

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, entre en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La norme, qui établit une approche fondée sur des principes relativement à la comptabilisation des produits, s'appuie sur le concept de la comptabilisation des produits liés aux obligations de prestation seulement lorsqu'elles sont remplies et que les biens ou services ont été fournis. La norme prévoit donc un modèle en cinq étapes qui s'applique au calendrier de comptabilisation des produits tirés de tous les

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

### 3 SECTEURS OPÉRATIONNELS (suite)

contrats conclus avec des clients, exception faite des contrats entrant dans le champ d'application d'autres IFRS. Ce modèle remplace les modèles distincts afférents aux biens, aux services et aux contrats de construction en vertu des anciennes normes comptables.

Le Groupe avait terminé d'évaluer l'incidence de l'IFRS 15 avant de l'adopter. En raison de la nature relativement simple de ses sources de produits et de la comptabilisation des produits au point de vente ainsi que de l'absence de jugement important requis pour déterminer le moment où le contrôle sera transféré, le Groupe a conclu que l'adoption de l'IFRS 15 n'a aucune incidence significative sur le calendrier de comptabilisation des produits du Groupe ni sur la nature des produits. Les produits n'ont fait l'objet d'aucun ajustement à la suite de l'adoption de la nouvelle norme.

Le tableau suivant présente la ventilation des produits selon les principaux marchés géographiques et les types de produits :

	2018	2017
Produits tirés de la vente de biens (Plastiques)	627 867 \$	509 803 \$
Produits tirés de la vente de biens (Métaux recyclés)	24 306	20 360
Produits tirés de la prestation de services	5 600	5 724
<b>Total des produits :</b>	<b>657 773 \$</b>	<b>535 887 \$</b>
<b>Zones géographiques</b>		
Irlande	24 909	19 266
Royaume-Uni	137 683	117 868
États-Unis	336 565	256 812
Canada	106 145	125 686
Reste du monde	52 471	16 255
<b>Total des produits</b>	<b>657 773 \$</b>	<b>535 887 \$</b>

Tous les produits proviennent de contrats conclus avec des clients.

#### b) Information sur les secteurs à présenter

L'information sur chacun des secteurs à présenter est présentée ci-après. La performance sectorielle est évaluée en fonction des produits, du BAII ajusté et du BAIIA ajusté. Le conseil d'administration est d'avis que le BAII ajusté et le BAIIA ajusté, bien qu'ils ne soient pas définis aux termes des IFRS, fournissent une image fidèle de la performance sous-jacente du Groupe. Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice découlant des activités poursuivies avant le crédit d'impôt sur le résultat, les charges financières nettes, les coûts de transaction liés au refinancement, les autres charges (produits), la quote-part revenant au Groupe du résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, les coûts liés au premier appel public à l'épargne et frais connexes, les coûts liés à la réorganisation et à l'intégration des activités et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Le BAII ajusté correspond au BAIIA ajusté tel qu'il est décrit, à l'exception des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Le BAII ajusté et le BAIIA ajusté sont par conséquent évalués



*(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)***3 SECTEURS OPÉRATIONNELS (suite)**

distinctement du bénéfice net ou du bénéfice d'exploitation dans les états financiers consolidés, comme il est expliqué dans le tableau suivant, qui présente un rapprochement avec le bénéfice net découlant des activités poursuivies.

	2018	2017
Bénéfice net découlant des activités poursuivies	1 775 \$	23 337 \$
<b>Ajusté pour tenir compte de ce qui suit :</b>		
Crédit d'impôt sur le résultat	(8 636)	(971)
Charges financières (montant net)	16 134	15 996
Coûts de transaction liés au refinancement	5 658	—
Autres charges (produits) (montant net)	412	(2 082)
Quote-part du résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(2 415)	(1 992)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>12 928</b>	<b>34 288</b>
Coûts liés au premier appel public à l'épargne et frais connexes	9 923	—
Coûts liés à la réorganisation et à l'intégration des activités	14 375	12 755
<b>BAII ajusté</b>	<b>37 226</b>	<b>47 043</b>
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	40 815	33 030
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>78 041 \$</b>	<b>80 073 \$</b>

Plastiques IPL Inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

3 SECTEURS OPÉRATIONNELS (suite)

	Solutions d'emballage grand format et environnementales (« EGFE »)		Solutions d'emballage de produits de consommation (« SEC »)		Solutions d'emballage réutilisable (« SER »)		Total des secteurs à présenter		Autres éléments de rapprochement <sup>2)</sup>		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017 <sup>1)</sup>	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Produits externes	320 536 \$	301 898 \$	186 738 \$	158 067 \$	126 193 \$	55 562 \$	633 467 \$	515 527 \$	24 306 \$	20 360 \$	657 773 \$	535 887 \$
BAlIA ajusté	32 881	38 540	30 209	29 066	19 169	14 686	82 259	82 292	(4 218)	(2 219)	78 041	80 073
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(17 820)	(15 965)	(12 785)	(11 336)	(9 657)	(5 125)	(40 262)	(32 426)	(553)	(604)	(40 815)	(33 030)
BAlI ajusté	15 061	22 575	17 424	17 730	9 512	9 561	41 997	49 866	(4 771)	(2 823)	37 226	47 043
Coûts liés au premier appel public à l'épargne et frais connexes (note 5)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(9 923)	—
Coûts liés à la réorganisation et à l'intégration des activités (note 5)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(14 375)	(12 755)
Autres (charges) produits (montant net) (note 7)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(412)	2 082
Quote-part du résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 8)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2 415	1 992
Coûts de transaction liés au refinancement (note 5)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(5 658)	—
Charges financières (montant net) (note 9)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(16 134)	(15 996)
Impôt sur le résultat (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 636	971
Activités abandonnées — perte après impôt	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(670)
Bénéfice net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 775 \$	22 667 \$
<b>Autres informations sectorielles</b>												
Entrées d'immobilisations (note 17)	20 306 \$	31 175 \$	15 788 \$	20 953 \$	17 283 \$	4 033 \$	53 377 \$	56 161 \$	1 026 \$	313 \$	54 403 \$	56 474 \$

1) Les résultats de 2017 intègrent les résultats de Macro Plastics, Inc. à compter de la date d'acquisition (le 9 juin 2017) et jusqu'au 31 décembre 2017.

2) Comprend les frais généraux du siège social ainsi que les résultats des activités de recyclage de Metals U.K. South.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**3 SECTEURS OPÉRATIONNELS (suite)****c) Actifs non courants**

	2018	2017
Irlande	27 551 \$	29 981 \$
Royaume-Uni	73 594	74 815
Amérique du Nord	414 821	419 329
Reste du monde	716	944
	516 682 \$	525 172 \$

Les actifs non courants excluent les actifs financiers disponibles à la vente et les actifs d'impôt différé.

**4 CHARGES D'EXPLOITATION**

	2018	2017
Frais de distribution	(5 700)\$	(7 920)\$
Frais de vente et de mise en marché	(12 299)	(16 109)
Charges administratives	(54 015)	(36 920)
Total	(72 014)\$	(60 949)\$

**5 COÛTS LIÉS AUX TRANSACTIONS, À LA RÉORGANISATION ET À L'INTÉGRATION**

Les coûts liés aux transactions, à la réorganisation et à l'intégration se composent des coûts liés au premier appel public à l'épargne et frais connexes, des coûts liés à la réorganisation et à l'intégration des activités ainsi que des coûts de transaction liés au refinancement. Conformément à la méthode comptable du Groupe, les éléments suivants ont été présentés séparément à titre de coûts liés aux transactions, à la réorganisation et à l'intégration :

	2018	2017
Coûts liés au premier appel public à l'épargne et frais connexes i)	(9 923)\$	— \$
Coûts liés à la réorganisation et à l'intégration des activités ii)		
Coûts liés aux acquisitions	(668)	(4 582)
Coûts liés à la réorganisation des activités	(13 707)	(8 173)
	(14 375)	(12 755)
Coûts de transaction liés au refinancement iii)	(5 658)	—
Total	(29 956)\$	(12 755)\$

**i) Coûts liés au premier appel public à l'épargne et frais connexes**

Les coûts liés au premier appel public à l'épargne et frais connexes comprennent des coûts de 9,9 millions de dollars qui ont été engagés relativement au processus de PAPE et au plan d'arrangement comme il est expliqué à la note 1.

*(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)***5 COÛTS LIÉS AUX TRANSACTIONS, À LA RÉORGANISATION ET À L'INTÉGRATION (suite)****ii) Coûts liés à la réorganisation et à l'intégration des activités**

Les coûts liés à la réorganisation et à l'intégration des activités qui ont été engagés en 2018 ont trait principalement à des coûts de démarrage de 6,5 millions de dollars (2,6 millions de dollars en 2017) et à des coûts de 4,6 millions de dollars afférents aux mesures de réorganisation spécifiques visant le secteur EGFE en Amérique du Nord. Les autres coûts liés à la réorganisation et à l'intégration des activités s'élevant à 1,5 million de dollars engagés en 2018 (5,7 millions de dollars en 2017) ont trait surtout aux honoraires engagés et aux coûts liés aux acquisitions. Par ailleurs, les coûts liés à la restructuration de la gestion et aux licenciements se sont chiffrés à 1,8 million de dollars (4,5 millions de dollars en 2017).

**iii) Coûts de transaction liés au refinancement**

Dans le cadre du refinancement bancaire qui a été conclu en avril 2018, les charges financières non amorties se rapportant à la dette remboursée de la Société aux termes de la facilité bancaire irlandaise et de la convention de crédit canadienne préalables, s'élevant à 4,8 millions de dollars, ont été passées en charges dans les états consolidés du résultat net et comptabilisées dans les coûts de transaction liés au refinancement.

En août 2018, les débetures subordonnées non garanties d'un montant de 45,0 millions de dollars canadiens ont été remboursées en totalité. En contrepartie du remboursement anticipé de ces débetures, une prime de 0,3 million de dollars équivalant à 1 % du montant du principal a été versée aux détenteurs des débetures en même temps que le paiement anticipé. De plus, les charges financières non amorties se rapportant aux débetures subordonnées non garanties ont été passées en charges dans les états consolidés du résultat net. Un montant de 0,6 million de dollars a été comptabilisé dans les coûts de transaction liés au refinancement au titre de ces transactions.

**6 CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL**

	Note	2018	2017
Salaires		101 959 \$	87 916 \$
Cotisations de sécurité sociale		16 598	13 946
Charges de retraite – régimes à cotisations définies		2 747	2 059
Indemnités de cessation d'emploi <sup>i)</sup>		4 193	4 352
Paiements fondés sur des actions réglés en titres de capitaux propres et en trésorerie <sup>ii)</sup>		1 033	996
Paiements fondés sur des actions réglés en titres de capitaux propres et en trésorerie <sup>iii)</sup>		—	870
		<b>126 530 \$</b>	<b>110 139 \$</b>

i) Ces montants sont classés dans les coûts liés aux transactions, à la réorganisation et à l'intégration.

ii) Une partie de ces coûts ont été classés dans les coûts liés aux transactions, à la réorganisation et à l'intégration.

iii) Ces montants ont été classés dans la perte découlant des activités abandonnées.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**7 AUTRES (CHARGES) PRODUITS — MONTANT NET**

Les autres produits et charges sont constitués des crédits (charges) suivants :

	2018	2017
<b>Autres charges</b>		
Autres <sup>i)</sup>	(630)\$	(251)\$
<b>Autres produits</b>		
Autres <sup>ii)</sup>	—	736
Produits tirés d'un actif disponible à la vente <sup>iii)</sup>	218	1 597
	<b>218 \$</b>	<b>2 333 \$</b>
Total (montant net)	<b>(412)\$</b>	<b>2 082 \$</b>

**i) Autres charges**

Ces charges sont imputables surtout aux coûts afférents à la sortie d'immobilisations corporelles en 2018.

**ii) Autres produits**

Ces produits comprennent principalement des profits afférents à la réévaluation d'immeubles de placement en 2017.

**iii) Produits tirés d'un actif disponible à la vente**

Ces produits sont principalement constitués des produits de dividendes découlant de la participation du Groupe dans Pioneer Green Energy LLC.

**8 ENTREPRISES COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE**Le Groupe présente deux sociétés associées, soit Altas Investments plc (« **Altas** ») et Rilta Environmental Limited (« **Rilta** »). La participation du Groupe dans Altas et Rilta, deux sociétés non cotées en bourse, est présentée ci-après.

Le Groupe détient une participation de 23,6 % dans Altas, société irlandaise dont l'activité principale est celle d'une société de portefeuille des secteurs des routes et de l'énergie. En raison de la représentation au sein du conseil d'administration depuis juin 2012 et de la participation à hauteur de 23,6 % du Groupe dans Altas, le Groupe est réputé exercer une influence notable sur les activités pertinentes d'Altas et, par conséquent, Altas est une société associée du Groupe. La valeur comptable du placement du Groupe dans Atlas au 31 décembre 2018 s'élevait à 0,1 million de dollars.

Au 31 décembre 2018, le Groupe détenait également une participation de 25 % dans Rilta à la suite de la sortie de 75 % de la participation entièrement détenue du Groupe avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Rilta est une entreprise de services spécialisés en environnement (« **ESE** ») qui faisait partie des secteurs opérationnels du Groupe avant 2017. À la clôture de l'exercice, la participation de 25 % était conservée par le Groupe aux termes d'une convention d'options d'achat et de vente d'une durée de cinq ans. Le chef de la direction du Groupe, Alan Walsh, était membre du conseil d'administration de Rilta à compter de la date initiale de sortie et depuis, il a quitté ses fonctions.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**8 ENTREPRISES COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE (suite)**

Aux termes de la convention d'options d'achat et de vente, les détenteurs de la participation restante de 75 % dans Rilta ont conservé l'option de faire l'acquisition des actions résiduelles. Le Groupe n'avait pas droit à une quote-part du résultat de Rilta pendant la durée de validité de cinq ans de la convention. La valeur comptable de Rilta à titre d'entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence se chiffrait à 3,5 millions de dollars au 31 décembre 2018, ce qui représente la juste valeur actualisée de la participation aux termes de la convention.

Le 11 janvier 2019, le Groupe a procédé au dessaisissement de sa participation de 25 % dans Rilta, réglant ainsi la convention d'options d'achat et de vente d'une durée de cinq ans dont il est fait mention plus haut (voir la note 35).

	2018	2017
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	3 519 \$	4 265 \$
Intérêts découlant des nouvelles entreprises associées	—	3 067
Quote-part du résultat, après impôt	2 415	1 992
Dividende reçu	(2 495)	(5 979)
Variation de la juste valeur	412	—
Quote-part des autres éléments du résultat global	—	(336)
Écarts de conversion	(227)	510
Solde au 31 décembre	<b>3 624 \$</b>	<b>3 519 \$</b>

**i) Altas**

La participation dans Altas se compose entièrement de titres de capitaux propres, aucun emprunt n'étant impayé.

La quote-part du résultat des entreprises associées présentée dans les états consolidés du résultat net s'est chiffrée à 2,4 millions de dollars (2,0 millions de dollars en 2017) et la quote-part du Groupe dans les autres éléments du résultat global est de néant (0,3 million de dollars en 2017).

Les informations additionnelles suivantes sont présentées à l'égard de la quote-part de 23,6 % du Groupe dans cette entreprise associée :

	2018	2017
Actifs non courants	11 \$	16 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 515	25 610
Autres actifs courants	69	4 709
Passifs non courants	(10 441)	(18 703)
Passifs courants	(3 521)	(9 036)
Actifs nets d'Atlas (100 %)	<b>1 633 \$</b>	<b>2 596 \$</b>
Quote-part du Groupe dans les actifs nets d'Atlas (23,6 %)	<b>386 \$</b>	<b>613 \$</b>
<i>Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :</i>		
Autres ajustements	(271)	(350)
Valeur comptable au 31 décembre	<b>115 \$</b>	<b>263 \$</b>

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 8 ENTREPRISES COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE (suite)

Le Groupe a porté une attention particulière à tous les faits et circonstances pertinents liés à Altas au moment de déterminer s'il avait le contrôle de cette entité aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, aux 31 décembre 2018 et 2017. Ces évaluations ont permis de conclure que le Groupe n'a pas le contrôle de cette entité et qu'il est approprié de la comptabiliser comme une entreprise associée.

Les principales places d'affaires d'Altas se trouvent en Irlande et au Royaume-Uni.

### ii) Rilta

La participation dans Rilta détenue au 31 décembre 2018 comprenait une participation de 25 % dans les capitaux propres conservée par le Groupe aux termes d'une convention d'options d'achat et de vente d'une durée de cinq ans, tel qu'il est mentionné plus haut.

La quote-part du résultat de cette entreprise associée présentée dans les états consolidés du résultat net est de néant et la quote-part du Groupe dans les autres éléments du résultat global est de néant.

Le 11 janvier 2019, le Groupe a vendu sa participation de 25 % dans Rilta Environmental Ltd pour un produit total de 8,25 millions d'euros (9,5 millions de dollars).

Le tableau suivant présente des informations additionnelles à l'égard de la participation de 25 % du Groupe dans cette entreprise associée :

	2018	2017
Actifs non courants	31 681 \$	22 586 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 213	3 929
Autres actifs à court terme	6 498	9 908
Passifs non courants	(843)	(265)
Passifs courants	(7 553)	(9 717)
Actifs nets de Rilta (100 %)	<u>33 996 \$</u>	<u>26 441 \$</u>
Quote-part du Groupe dans les actifs nets de Rilta (25 %)	8 499 \$	6 610 \$
<i>Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :</i>		
Autres ajustements	(4 990)	(3 354)
Valeur comptable au 31 décembre	<u>3 509 \$</u>	<u>3 256 \$</u>

Le Groupe a porté une attention particulière à tous les faits et circonstances pertinents liés à Rilta au moment de déterminer s'il avait le contrôle de cette entité aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, aux 31 décembre 2018 et 2017. Ces évaluations ont permis de conclure que le Groupe n'a pas le contrôle de cette entité et qu'il est approprié de la comptabiliser comme une entreprise associée.

Les principales places d'affaires de Rilta se trouvent en Irlande et en Irlande du Nord.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**9 CHARGES FINANCIÈRES (MONTANT NET)**

	2018	2017
Passifs financiers évalués au coût amorti — charges d'intérêts	16 479 \$	15 189 \$
Intérêts sur les billets convertibles (note 22)	149	150
Intérêts sur la contrepartie éventuelle différée (note 23)	17	50
Autres intérêts	(511)	607
	16 134 \$	15 996 \$

**10 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT****a) (Crédit) charge d'impôt comptabilisé(e) dans les états consolidés du résultat net**

	2018	2017
<b>Charge d'impôt exigible</b>		
Impôt des sociétés	238 \$	4 992 \$
Ajustements à l'égard des exercices antérieurs	(1 958)	(431)
<b>Total de l'impôt exigible</b>	(1 720)\$	4 561 \$
<b>(Crédit) charge d'impôt différé</b>		
Charge d'impôt différé afférente à la naissance et au renversement des différences temporaires au cours de l'exercice considéré et de l'exercice précédent	(6 916)\$	3 780 \$
Impôt différé résultant d'une modification des taux d'impôt	—	(9 312)
<b>Total de l'impôt différé</b>	(6 916)	(5 532)
<b>Total du crédit d'impôt dans les états consolidés du résultat net</b>	(8 636)\$	(971)\$

Le Groupe est assujéti à l'impôt sur le résultat dans de nombreux territoires. Il existe de nombreuses transactions et de nombreux calculs à l'égard desquels le montant définitif de l'impôt est incertain dans le cours normal des activités. Le Groupe comptabilise les passifs selon les estimations quant aux impôts additionnels qui pourraient être exigibles. Lorsque l'impôt à payer diffère des montants initialement estimés, ces différences ont une incidence sur l'impôt exigible et le passif d'impôt différé dans la période au cours de laquelle le calcul est effectué.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés. Le Groupe estime le montant le plus probable de bénéfices imposables futurs, au moyen d'hypothèses cohérentes avec celles employées dans le calcul de la dépréciation du goodwill et en prenant en compte les lois fiscales applicables dans les juridictions pertinentes. Ces calculs nécessitent également le recours à des estimations.



(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 10 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

## b) Rapprochement du taux d'impôt effectif

	2018	2017
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat découlant des activités poursuivies	(6 861)\$	22 366 \$
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat multiplié par le taux d'impôt standard au Canada de 26,7 %	(1 832)	5 972
<i>Effets des éléments suivants :</i>		
Charges non déductibles aux fins fiscales	1 172	1 586
Quote-part du résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(302)	(249)
Différences dans les taux d'impôt effectifs appliqués aux bénéfices réalisés à l'étranger	(1 253)	(798)
Pertes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	368	287
Incidence de la modification des taux d'impôt	—	(9 312)
Ajustements à l'égard d'exercices antérieurs	(2 303)	(732)
Autres différences	(4 486)	2 275
	<b>(8 636)\$</b>	<b>(971)\$</b>

Au 31 décembre 2018, le Groupe avait comptabilisé des actifs d'impôt différé de 7,1 millions de dollars (3,5 millions de dollars en 2017) à l'égard de pertes fiscales reportées en avant. Les pertes fiscales sont survenues aux États-Unis et en Irlande, et leur utilisation dépend de la réalisation de bénéfices futurs. Ces actifs d'impôt différé peuvent être reportés en avant pour une période d'au moins 20 ans, selon le territoire. La direction a conclu qu'une période prévisionnelle de cinq ans constitue un échéancier approprié sur lequel considérer s'il est plus probable qu'improbable que ces entités réaliseront des bénéfices futurs suffisants auxquels imputer ces reports de pertes en avant.

Aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de bénéfices non rapatriés de certaines filiales puisqu'il est probable que les différences temporaires ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**11 RÉSULTAT PAR ACTION****a) Résultat de base par action**

Le résultat par action pour 2017 reflète le résultat par action historique révisé selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période pertinente, compte tenu du plan d'arrangement, qui est entré en vigueur le 19 juin 2018 et aux termes duquel les actionnaires ordinaires d'IPL Ltd ont échangé leurs actions contre des actions ordinaires de catégorie B à raison de cinq actions d'IPL Ltd pour une action ordinaire de catégorie B d'IPLP. Le calcul du résultat de base par action est fondé sur le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires et sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation.

	2018			2017		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total	Activités poursuivies	Activités abandonnées	Total
Bénéfice (perte) attribuable aux actionnaires ordinaires	1 775 \$	— \$	1 775 \$	23 337 \$	(670)\$	22 667 \$
Actions ordinaires émises aux 1 <sup>er</sup> janvier	31 719	—	31 719	31 418	—	31 418
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises	14 221	—	14 221	74	—	74
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises au 31 décembre	45 940	—	45 940	31 492	—	31 492
Bénéfice de base par action (en dollars américains)	0,04	—	0,04	0,74	(0,02)	0,72

**b) Résultat dilué par action**

Le calcul du résultat dilué par action est fondé sur le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires présenté au point a) ci-dessus et sur un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives, comme suit :

	2018	2017
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 775 \$	22 667 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base)	45 940	31 492
Instruments de capitaux propres ayant un effet dilutif — options sur actions	963	1 108
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué) au 31 décembre</b>	<b>46 903</b>	<b>32 600</b>
Bénéfice dilué par action (en dollars américains)	0,04	0,70
Bénéfice dilué par action (en dollars américains) (activités poursuivies)	0,04	0,72
Perte diluée par action (en dollars américains) (activités abandonnées)	—	(0,02)

Aucun ajustement n'a été apporté au bénéfice de base par action des activités abandonnées, étant donné que toutes les actions ordinaires potentielles étaient antidilutives pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2018, les billets convertibles étaient comptabilisés par IPL Ltd et, par conséquent, ils ne sont pas inclus dans le calcul ci-dessus. Au 31 décembre 2017, 3 334 991 billets convertibles étaient exclus du poste « Instruments de capitaux propres ayant un effet dilutif – options sur actions » car le prix d'exercice de leurs options excédait le cours moyen d'une action au cours de l'exercice.

*(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)***11 RÉSULTAT PAR ACTION (suite)**

La valeur de marché moyenne des actions de la Société aux fins du calcul de l'effet dilutif des options sur actions est fondée sur les cours du marché pour l'exercice au cours duquel les options étaient en cours.

**12 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

	2018	2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>49 857 \$</b>	47 609 \$

**13 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS**

	2018	2017
<b>Courants</b>		
Créances clients	<b>88 994 \$</b>	69 593 \$
Autres débiteurs	<b>1 338</b>	659
Paievements anticipés	<b>7 712</b>	7 514
Taxe à valeur ajoutée	<b>1 700</b>	1 321
	<b>99 744 \$</b>	79 087 \$
<b>Non courants</b>		
Crédits d'impôt à recevoir i)	<b>5 742 \$</b>	6 623 \$
Contrepartie différée à recevoir ii)	<b>6 624</b>	5 716
Autres débiteurs	<b>1 411</b>	1 596
	<b>13 777 \$</b>	13 935 \$

**i) Crédits d'impôt à recevoir**

Le Groupe dispose au Canada d'un débiteur lié à la recherche et au développement ainsi qu'aux investissements découlant de crédits d'impôt fédéraux et provinciaux obtenus depuis 2008. Ces crédits d'impôt peuvent être imputés à tout paiement d'impôt sur le résultat relatif à des exercices futurs.

**ii) Contrepartie différée à recevoir**

Comme il est expliqué à la note 8, le Groupe détenait une participation de 25 % dans Rilta Environmental Limited aux termes d'une convention d'options d'achat et de vente d'une durée de cinq ans. Aux termes de cette convention, les détenteurs de l'autre participation de 75 % dans Rilta ont conservé l'option d'acheter les actions résiduelles. Le Groupe n'avait pas droit à une quote-part du résultat de Rilta pendant la durée de validité de cinq ans de la convention, et le rendement du Groupe était limité à l'option convenue majorée d'une charge d'intérêts composés de 10 % sur la durée de vie des instruments de capitaux propres conservés. La valeur comptable de cette participation se chiffrait à 3,5 millions de dollars au 31 décembre 2018, ce qui représente la juste valeur actualisée de la participation aux termes de la convention.

En plus de l'option de vente et d'achat, une partie de la contrepartie de sortie a pris la forme d'un billet non garanti de vendeur de 6,0 millions de dollars portant intérêt à 6 % et assorti d'un terme de cinq ans. Le 11 janvier 2019, le Groupe a vendu sa participation de 25 % dans Rilta Environmental Ltd pour un produit total de 8,25 millions d'euros (9,5 millions de dollars). Ce produit comprend le règlement de la participation

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**13 CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS (suite)**

de 25 % dans les capitaux propres, soit 2,75 millions d'euros (3,2 millions de dollars), et du billet de vendeur, soit 5,5 millions d'euros (6,3 millions de dollars).

Il y a lieu de se reporter à la note 33 pour obtenir de plus amples renseignements sur les provisions pour pertes de valeur portées en réduction de la valeur comptable des clients et autres débiteurs susmentionnés. Ces provisions pour pertes de valeur ont été calculées par application de la méthode des pertes de crédit attendues prescrite par l'IFRS 9

Il y a lieu de se reporter à la note 33 portant sur le risque de crédit afférent aux clients et autres débiteurs pour comprendre comment le Groupe gère et évalue la qualité du crédit des clients et autres débiteurs.

**14 STOCKS**

	2018	2017
Matières premières et consommables	36 136 \$	41 648 \$
Travaux en cours	544	508
Produits finis	47 693	40 677
	<b>84 373 \$</b>	<b>82 833 \$</b>

Tous les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Un montant total de 312,5 millions de dollars (259,3 millions de dollars en 2017) afférent aux matières a été comptabilisé à titre de charge dans le coût des ventes dans les états consolidés du résultat net. La dépréciation des stocks de nos secteurs EGFE et SER, qui ont été ramenés à leur valeur nette de réalisation, s'est établie à 0,3 million de dollars. Les niveaux de provisions pour pertes de valeur des stocks sont régulièrement étudiés par la direction et revus au besoin, en prenant en considération l'information la plus récente sur la recouvrabilité des valeurs comptables.

**15 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE**

	Placements inscrits à la cote	Placements non inscrits à la cote	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	4 474 \$	1 344 \$	5 818 \$
Écarts de conversion	557	96	653
Variations de la juste valeur	(967)	(1 400)	(2 367)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>4 064</b>	<b>40</b>	<b>4 104</b>
Variations de la juste valeur	(2 823)	(40)	(2 863)
Sortie de placements	(1 111)	—	(1 111)
Écarts de conversion	(130)	—	(130)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 15 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE (suite)

### Évaluation de la juste valeur

#### i) Placements inscrits à la cote

La valeur comptable des placements inscrits à la cote détenus par le Groupe correspond à leur juste valeur déterminée par la direction de la manière expliquée ci-après.

#### Aryzta AG

Le 13 septembre 2018, la Société a vendu sa participation dans Aryzta AG pour un produit brut de 1,1 million de dollars. La variation de la juste valeur de cette participation a donné lieu à une perte de 2,8 millions de dollars pour la période allant jusqu'à la date de la sortie (1,0 million de dollars en 2017), qui a été constatée dans les autres éléments du résultat global. Cette sortie a donné lieu à la réalisation d'une perte au titre des actifs disponibles à la vente de 2,8 millions de dollars inscrite dans les résultats non distribués en 2018, ce qui reflète une diminution globale de la valeur de marché des actions, qui est passé de 33,24 € (38,10 \$) à la date d'attribution à 9,27 € (10,77 \$) à la date de la vente.

#### ii) Placements non inscrits à la cote

Les placements non inscrits à la cote comprennent des placements dans des actions et sont comptabilisés à la juste valeur. Une variation de la juste valeur a été comptabilisée au cours de l'exercice afin de ramener la valeur résiduelle à néant au 31 décembre 2018 (0,04 million de dollars en 2017).

Au cours de l'exercice précédent, le Groupe a réévalué la juste valeur de sa participation dans Pioneer Green Energy LLC, ce qui a donné lieu à une diminution de la valeur de l'actif de 1,4 million de dollars imputée par le biais de la réserve au titre des actifs disponibles à la vente. La réévaluation effectuée au cours de l'exercice considéré n'a eu aucune incidence sur les états consolidés du résultat net, et la réserve au titre des actifs disponibles à la vente liée à Pioneer est maintenant de néant.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture pour les justes valeurs de niveau 3 :

	Justes valeurs de niveau 3
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	<b>1 344 \$</b>
Variation de la juste valeur	(1 400)
Écarts de conversion	96
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>40</b>
Variation de la juste valeur	(40)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>— \$</b>

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 16 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

### Regroupements d'entreprises — 2018

Le Groupe n'a conclu aucune acquisition au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

### Regroupements d'entreprises — 2017

#### i) *Macro Plastics, Inc.*

Le 9 juin 2017, le Groupe a fait l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de Macro Plastics, Inc., entreprise américaine comptant parmi les plus importants fabricants au monde de contenants rigides de vrac et fournisseur chef de file du marché de solutions d'emballage de vrac en plastique rigide à valeur ajoutée pour les secteurs agricole et automobile, et exploitant certaines des plus grosses machines de vrac d'Amérique du Nord. La juste valeur des actifs acquis et des passifs repris était provisoire au 31 décembre 2017.

Des ajustements d'un montant de 0,5 million de dollars ont été apportés aux justes valeurs provisoires des fournisseurs et autres créditeurs qui avaient été présentées au 9 juin 2017.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants définitifs comptabilisés au titre des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition :

	Au 9 juin 2017
Immobilisations corporelles	46 884 \$
Immobilisations incorporelles	34 148
Stocks	15 577
Clients et autres débiteurs	15 392
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 729
Paiements anticipés	442
Fournisseurs et autres créditeurs et provisions	(21 981)
Prêts et emprunts acquis	(23 334)
Actif d'impôt sur le résultat (montant net)	357
Passif d'impôt différé	(13 880)
<b>Total des actifs nets identifiables acquis</b>	<b>65 334</b>
Contrepartie transférée à la date d'acquisition — trésorerie	127 124
<b>Goodwill à la date d'acquisition</b>	<b>61 790 \$</b>

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 16 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES (suite)

Les techniques d'évaluation suivies pour évaluer la juste valeur des actifs significatifs acquis vont comme suit :

Actifs acquis	Technique d'évaluation
<b>Immobilisations corporelles</b>	
Terrains	<i>Approche par le marché</i> : Le modèle d'évaluation prend en considération la valeur de marché du terrain à la date d'acquisition. La valeur de l'actif a été calculée selon la valeur de marché d'un actif présentant des caractéristiques comparables comme l'emplacement et la taille. La valeur du terrain a été évaluée en analysant les cours vendeurs et les prix de vente payés dans le cadre de transactions comparables dans les régions pertinentes en ajustant les valeurs calculées pour tenir compte des différences entre le bien comparable et le bien visé comme l'emplacement, le zonage, la taille, la conjoncture du marché, etc., et en appliquant le prix unitaire ajusté au bien.
Bâtiments	<i>Approche par le résultat</i> : Le principe sous-tendant l'approche par le résultat est que la valeur de l'actif est équivalente au potentiel de gains de cet actif, soit la valeur actualisée des économies au titre des charges locatives attribuables au fait de posséder l'actif. La méthode de la capitalisation directe a été appliquée, car il s'agit d'une approche largement utilisée et simple à appliquer. Des taux de location du marché par unité de superficie et des rendements ont été utilisés pour chaque bâtiment, en prenant en compte sa vocation, son type de construction et sa condition. Le calcul des loyers du marché est fondé sur des recherches sur le marché immobilier local et sur l'expérience dans le secteur des immeubles à vocation industrielle. La condition globale des bâtiments a également été prise en compte.
Matériel et outillage, mobilier et agencements, équipement informatique et véhicules à moteur	<i>Approche du coût de remplacement amorti</i> : Le principe sous-tendant l'approche du coût de remplacement amorti est qu'un investisseur prudent n'achètera pas un actif pour un montant excédant ce qu'il lui en coûterait pour remplacer cet actif par un actif d'une utilité comparable. Le processus d'évaluation comprenait un certain nombre d'étapes, soit la détermination du coût de remplacement suivie d'un ajustement au titre de la désuétude fonctionnelle ou économique additionnelle. La durée de vie utile et l'âge effectif ont par la suite été calculés et la valeur a été amortie sur la nouvelle durée de vie économique afin de rendre compte de la désuétude liée à l'âge effectif. L'estimation de la valeur minimale a par la suite été calculée, selon les propositions de prix ou l'expérience au titre des coûts de projets passés.
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
Relations clients	<i>Approche des bénéfices excédentaires</i> : Il s'agit là d'une variante de l'approche par le résultat décrite au préalable pour les bâtiments. Une estimation des produits et de la marge du BAIIA ajusté est prévue et actualisée sur la durée de vie présumée des relations.
<b>Stocks</b>	
	<i>Technique de comparaison avec les données du marché</i> : La juste valeur est déterminée selon le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué du coût estimé pour l'achèvement et la vente, ainsi que selon une marge bénéficiaire raisonnable en fonction des efforts nécessaires en vue de l'achèvement et de la vente des stocks.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 17 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et bâtiments	Installations, matériel, mobilier et agencements	Véhicules de transport	Actifs en cours de construction	Total
<b>Coût</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	51 461 \$	178 841 \$	1 125 \$	10 306 \$	241 733 \$
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 16)	17 488	27 116	—	2 280	46 884
Entrées	167	8 177	339	47 791	56 474
Reclassement depuis les actifs en cours de construction	1 512	29 538	—	(31 050)	—
Sorties	—	(2 405)	(287)	—	(2 692)
Écarts de conversion	1 861	18 209	117	1 657	21 844
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>72 489 \$</b>	<b>259 476 \$</b>	<b>1 294 \$</b>	<b>30 984 \$</b>	<b>364 243 \$</b>
Entrées	2 527	24 779	207	26 890	54 403
Reclassement depuis les actifs en cours de construction	6 927	26 192	—	(33 119)	—
Sorties	(137)	(10 283)	(47)	(223)	(10 690)
Transfert vers les stocks	—	(1 345)	—	—	(1 345)
Écarts de conversion	(3 682)	(15 538)	(67)	(689)	(19 976)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>78 124 \$</b>	<b>283 281 \$</b>	<b>1 387 \$</b>	<b>23 843 \$</b>	<b>386 635 \$</b>
<b>Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	(4 630)\$	(66 873)\$	(758)\$	— \$	(72 261)\$
Dotation de l'exercice	(2 567)	(24 965)	(116)	—	(27 648)
Sorties	—	1 086	287	—	1 373
Écart de conversion	(391)	(7 828)	(67)	—	(8 286)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>(7 588)\$</b>	<b>(98 580)\$</b>	<b>(654)\$</b>	<b>— \$</b>	<b>(106 822)\$</b>
Dotation de l'exercice	(3 084)	(30 591)	(157)	—	(33 832)
Sorties	85	9 027	44	—	9 156
Écarts de conversion	1 599	7 433	36	—	9 068
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>(8 988)\$</b>	<b>(112 711)\$</b>	<b>(731)\$</b>	<b>— \$</b>	<b>(122 430)\$</b>
<b>Valeur comptable</b>					
Au 31 décembre 2017	64 901 \$	160 896 \$	640 \$	30 984 \$	257 421 \$
Au 31 décembre 2018	69 136 \$	170 570 \$	656 \$	23 843 \$	264 205 \$

Toutes les immobilisations corporelles du Groupe sont évaluées au coût historique amorti, en dépit du fait que lors d'acquisitions par regroupements d'entreprises, une évaluation initiale de la juste valeur est entreprise et que des ajustements sont apportés en conséquence.

Le montant inscrit dans la valeur comptable des immobilisations corporelles au 31 décembre 2018 ayant trait aux actifs en cours de construction se chiffre à 23,8 millions de dollars (31,0 millions de dollars en 2017). Ce montant a trait à divers projets d'investissement en cours à l'échelle du Groupe et comprend une tranche de 10,8 millions de dollars (10,4 millions de dollars en 2017) à l'égard de dépôts versés à des fabricants pour du matériel en cours de construction selon des spécifications précises propres au Groupe.



(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

### 17 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Le total de la valeur comptable nette des installations et du matériel comprend un montant de 0,5 million de dollars (0,4 million de dollars en 2017) lié aux actifs détenus aux termes de contrats de location-financement et de contrats de location-vente du même type. Pour l'exercice considéré, un amortissement d'un montant de 0,1 million de dollars a été inscrit à l'égard de ces actifs (aucun en 2017).

Le processus suivi pour détecter les pertes de valeur des immobilisations corporelles est le même que celui présenté à la note 19 pour identifier la perte de valeur de la valeur comptable du goodwill. Au cours de l'exercice, le Groupe n'a relevé aucun élément dont la valeur recouvrable était inférieure à la valeur comptable et, par conséquent, aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée (aucune en 2017).

### 18 IMMEUBLES DE PLACEMENT

	2018	2017
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	1 657 \$	1 477 \$
Hausse de la juste valeur au cours de l'exercice	—	459
Sorties au cours de l'exercice	(345)	(452)
Écarts de conversion	(70)	173
Solde au 31 décembre	1 242 \$	1 657 \$

Le Groupe détient un certain nombre de propriétés, dont des terrains et des bâtiments qu'il détient aux fins de location ou d'appréciation du capital et qu'il n'occupe pas, qui sont classées comme immeubles de placement. Ces propriétés sont situées en République d'Irlande ou au Royaume-Uni.

En 2018, le Groupe a procédé à la sortie d'un immeuble de placement au Royaume-Uni, ce qui a donné lieu à un profit de 0,01 million de dollars.

Un revenu locatif de 0,01 million de dollars a été tiré des immeubles de placement au cours de l'exercice (0,03 million de dollars en 2017).

### Évaluation de la juste valeur

#### *Hiérarchie des justes valeurs*

La valeur comptable des immeubles de placement du Groupe correspond à la juste valeur de la propriété déterminée par la direction. De manière générale, les évaluations ont été soutenues par les rendements locatifs sur le marché ou les prix de sortie estimatifs. Toutes les propriétés ont été évaluées par des évaluateurs agréés indépendants au cours de l'exercice 2018.

L'évaluation de la juste valeur des immeubles de placement de 1,2 million de dollars (1,7 million de dollars en 2017) a été classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs selon les données utilisées aux fins des techniques d'évaluation.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**18 IMMEUBLES DE PLACEMENT (suite)****Technique d'évaluation et données non observables importantes**

Le tableau suivant présente les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur des immeubles de placement, ainsi que les données non observables importantes utilisées. La méthode du prix de sortie estimatif est utilisée pour les terrains détenus en vue de la vente ou de l'appréciation du capital.

	2018	2017
<b>Analyse de la valeur comptable selon la technique d'évaluation</b>		
Méthode du prix de sortie estimatif	<b>1 242 \$</b>	1 657 \$

<i>Technique d'évaluation</i>	<i>Données non observables importantes</i>	<i>Relation entre les données non observables clés et l'évaluation de la juste valeur</i>
<p><i>Méthode du prix de sortie estimatif</i> : Cette méthode d'évaluation est utilisée pour un terrain et des bâtiments détenus en vue de la vente ou de l'appréciation du capital. La valeur calculée est fondée sur des transactions comparables sur le marché après consultation avec des évaluateurs immobiliers agréés indépendants au cours de l'exercice.</p>	<p>Irlande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix comparables sur le marché.</li> </ul> <p>Royaume-Uni :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix comparables sur le marché.</li> </ul>	<p>La juste valeur estimative augmenterait (diminuerait) si :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les prix comparables sur le marché augmentaient (diminuaient).</li> </ul>

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 19 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Goodwill	Relations clients	Marques de commerce, logiciels et licences	Total
<b>Coût</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	162 855 \$	41 737 \$	8 529 \$	213 121 \$
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 16)	61 790	34 148	—	95 938
Entrées	—	—	283	283
Sorties	—	—	(3 391)	(3 391)
Écarts de conversion	15 401	4 318	(414)	19 305
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>240 046 \$</b>	<b>80 203 \$</b>	<b>5 007 \$</b>	<b>325 256 \$</b>
Entrées	—	—	430	430
Écarts de conversion	(18 193)	(4 122)	3 573	(18 742)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>221 853 \$</b>	<b>76 081 \$</b>	<b>9 010 \$</b>	<b>306 944 \$</b>
<b>Cumul de l'amortissement et des pertes de valeur</b>				
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	(57 918)\$	(3 636)\$	(3 887)\$	(65 441)\$
Amortissement	—	(4 622)	(760)	(5 382)
Sorties	—	—	3 391	3 391
Écarts de conversion	(7 673)	(473)	(1 038)	(9 184)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>(65 591)\$</b>	<b>(8 731)\$</b>	<b>(2 294)\$</b>	<b>(76 616)\$</b>
Amortissement	—	(5 937)	(1 046)	(6 983)
Écarts de conversion	12 799	661	(2 971)	10 489
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>(52 792)\$</b>	<b>(14 007)\$</b>	<b>(6 311)\$</b>	<b>(73 110)\$</b>
<b>Valeur comptable</b>				
Au 31 décembre 2017	174 455 \$	71 472 \$	2 713 \$	248 640 \$
Au 31 décembre 2018	169 061 \$	62 074 \$	2 699 \$	233 834 \$

Les relations clients ainsi que les marques de commerce, les logiciels et les licences sont amortis conformément à la méthode comptable adoptée par le Groupe. L'amortissement est compris dans les charges administratives et le coût des ventes.

Le goodwill acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises est attribué aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») aux fins de tests de dépréciation. Les UGT représentent au sein du Groupe le niveau le plus bas auquel le goodwill connexe fait l'objet d'un suivi aux fins de gestion et ne doivent pas être plus grandes que les secteurs opérationnels. Le groupe d'UGT déterminées par le Groupe se divise comme suit :

- SEC — Europe et Chine
- SEC — Amérique du Nord
- EGFE — Europe

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

### 19 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

- EGFE — Amérique du Nord
- Recyclage des métaux — Royaume-Uni
- SER

Ces UGT ont été mises à jour depuis l'exercice précédent pour rendre compte des nouveaux secteurs opérationnels.

Le tableau suivant présente un sommaire du goodwill par group d'UGT :

	2018	2017
SEC — Europe et Chine	4 881 \$	5 112 \$
SEC — Amérique du Nord	35 225	37 035
EGFE — Europe	19 911	20 857
EGFE — Amérique du Nord	35 333	37 148
Recyclage des métaux — Royaume-Uni	11 921	12 513
SER	61 790	61 790
Total	<b>169 061 \$</b>	174 455 \$

Les flux de trésorerie projetés utilisés pour ce calcul sont extraits d'un plan triennal approuvé par le conseil d'administration. Les flux de trésorerie pour une période subséquente de deux ans sont extrapolés à l'aide des taux de croissance spécifiques d'un groupe d'UGT allant de 1,5 % à 3,1 %, les taux de croissance allant de 1,5 % à 2 % (1,5 % à 2 % en 2017) étant appliqués pour la période de valeur finale relative à chaque groupe d'UGT. La valeur actualisée des flux de trésorerie futurs est également calculée au moyen d'un taux d'actualisation représentant le coût moyen du capital estimatif du Groupe allant de 7,72 % à 11,86 % (8,70 % à 9,91 % en 2017).

Les flux de trésorerie projetés sont plus sensibles aux hypothèses à l'égard de la rentabilité, des dépenses d'investissement aux fins des remplacements qui seront nécessaires, des investissements requis dans le fonds de roulement et des considérations fiscales futures. Les valeurs appliquées à ces hypothèses clés sont calculées au moyen d'une combinaison de facteurs externes et internes selon l'expérience passée et les attentes futures de la direction quant au rendement des activités.

Les taux d'actualisation ont été estimés en fonction d'un coût moyen pondéré du capital approprié à chaque UGT. Les taux d'actualisation ont été estimés en appliquant le coût moyen pondéré du capital du Groupe ajusté pour rendre compte de l'évaluation par le marché des risques et pour lequel les flux de trésorerie projetés n'ont pas été ajustés.

Les résultats du Groupe dépendent grandement des prix de vente et des marges obtenues sur les produits vendus. Ces derniers dépendent pour leur part en grande partie de l'offre et de la demande sur le marché. Il existe un éventail de facteurs qui ont une incidence sur cette offre et cette demande, dont les produits concurrents, la disponibilité des matières premières ou d'autres conditions d'ordre général du marché.

La valeur comptable des actifs nets du groupe d'UGT déterminées au préalable, y compris le goodwill leur étant attribué, correspond à la somme des actifs nets des entités constituant le groupe d'UGT. La valeur comptable est comparée à la valeur recouvrable attendue. Les calculs de la valeur d'utilité sont sensibles aux variations des hypothèses, particulièrement celles relatives aux flux de trésorerie tirés de chaque groupe d'UGT, aux taux de croissance et aux taux d'actualisation appliqués à ces flux de trésorerie.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 19 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée au cours de l'exercice considéré et des exercices précédents par suite de ce calcul.

Une hausse de 10 % du taux d'actualisation à la date de clôture donnerait lieu à une charge de dépréciation de 0,5 million de dollars pour l'exercice (néant en 2017). Une diminution de 10 % des flux de trésorerie projetés aurait engendré une charge de dépréciation de 5,3 millions de dollars pour l'exercice (néant pour 2017).

## 20 PRÊTS ET EMPRUNTS

	2018	2017
<b>Courants</b>		
Emprunt à terme	3 149 \$	28 181 \$
Emprunts bancaires et autres emprunts	3 149 \$	28 181 \$
Emprunts à terme de second rang, auprès de participations ne donnant pas le contrôle (note 34)	—	546
Passifs liés aux contrats de location-financement	167	114
Total des prêts et emprunts courants	3 316 \$	28 841 \$
<b>Non courants</b>		
Emprunt à terme	127 649 \$	202 370 \$
Facilité de crédit renouvelable	129 500	59 009
Autres	(1 867)	(3 442)
Emprunts bancaires et autres emprunts	255 282 \$	257 937 \$
Emprunts à terme de second rang, auprès de participations ne donnant pas le contrôle (note 34)	—	34 734
Passifs liés aux contrats de location-financement	377	239
Total des prêts et emprunts non courants	255 659 \$	292 910 \$

Le Groupe est essentiellement financé par des facilités bancaires engagées et les flux de trésorerie disponibles tirés des activités d'exploitation.

Le 17 avril 2018, IPLP a conclu une nouvelle facilité bancaire multidevise de 400,0 millions d'euros (494,3 millions de dollars) d'une durée de cinq ans avec un consortium de banques mis en place par The Governor and Company of the Bank of Ireland et par la Financière Banque Nationale Inc. La nouvelle facilité regroupe une facilité d'emprunt à terme de 110,0 millions d'euros (135,9 millions de dollars) assortie d'une facilité de crédit renouvelable de 290,0 millions d'euros (358,4 millions de dollars).

Les facilités de crédit bancaires du Groupe sont garanties par des charges grevant les actifs de Plastiques IPL Inc. et ses filiales (les « **filiales garantes** »), sous réserve de certaines exceptions. La Société et les filiales garantes ont accordé une sûreté de premier rang, des charges flottantes et fixes de premier rang ou des sûretés négatives à l'agent bancaire au bénéfice des créanciers garantis, visant la totalité de leurs biens, actifs et entreprises. La Société et les filiales garantes ont également donné en garantie, à peu d'exceptions près, la totalité des actions qu'elles détiennent.

Les emprunts bancaires du Groupe sont libellés en euros, en livres sterling, en dollars américains et en dollars canadiens. Les taux d'intérêt pour les prêts libellés en euros, en livres sterling, en dollars américains et en dollars canadiens aux termes des facilités engagées sont fondés sur la marge applicable pour la facilité et correspondent à des écarts sur le taux EURIBOR, le taux LIBOR libellé en livres sterling, le taux

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 20 PRÊTS ET EMPRUNTS (suite)

LIBOR libellé en dollars américains et le taux CDOR, selon le cas, pour une période minimale de trois mois. Les taux d'intérêt pour les prêts du Groupe libellés en euros, en livres sterling et en dollars américains sont variables et les prêts du Groupe libellés en dollars canadiens sont composés de prêts à taux fixe et à taux variable.

Les facilités de crédit bancaire engagées du Groupe totalisaient 458,0 millions de dollars au 31 décembre 2018. Au 31 décembre 2018, la dette nette du Groupe s'élevait à 210,5 millions de dollars. La dette nette, telle qu'elle est définie par le Groupe, s'entend des prêts et emprunts et des billets convertibles diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et elle ne tient pas compte du passif lié à une option de vente (au sens donné à la note 23).

La dette nette inclut des prêts de second rang se chiffrant à néant au 31 décembre 2018 (35,3 millions de dollars au 31 décembre 2017) consentis par certains actionnaires de Plastiques IPL Inc. Le 31 août 2018, les débentures subordonnées non garanties d'un montant de 45,0 millions de dollars canadiens ont été remboursées en totalité. En contrepartie du remboursement anticipé de ces débentures, une prime équivalant à 1 % du montant du principal a été versée aux détenteurs des débentures.

La convention relative aux nouvelles facilités contient les engagements usuels applicables à des ententes de cette nature, notamment en ce qui concerne le respect des lois et des règlements, le paiement des impôts et des taxes, la remise de l'information financière et d'autres renseignements aux prêteurs, la remise d'un avis aux prêteurs si certains événements importants surviennent, la conservation des biens, le maintien en vigueur de l'assurance, l'accès des créanciers garantis aux livres et aux registres, la protection de la propriété intellectuelle, ainsi que d'autres garanties. La convention relative aux nouvelles facilités contient les clauses restrictives usuelles, notamment à l'égard de la capacité de la Société et de chacun des emprunteurs et des garants de faire certaines distributions, de fusionner et de se regrouper avec d'autres sociétés, de faire certains investissements ou dépenses d'investissement, d'apporter des changements importants à leur entreprise, de conclure des coentreprises, de vendre certains actifs, de fournir certaines formes d'aide financière, de contracter des dettes ou de conclure des instruments financiers autres que les dettes permises, de grever leurs actifs d'une hypothèque ou d'une charge autre que les charges permises. Outre les engagements usuels et les clauses restrictives usuelles, la convention relative aux nouvelles facilités contient également des clauses d'engagement financier visant notamment à préserver i) un ratio de couverture des intérêts d'au moins 3,00 pour 1,00; ii) un ratio de levier financier net total se situant entre 3,50 pour 1,00 et 4,50 pour 1,00, en fonction de certaines conditions (au sens donné dans la convention relative aux nouvelles facilités).

Au 31 décembre 2018, la Société se conformait à l'ensemble des clauses restrictives énoncées dans la convention relative aux nouvelles facilités et aucun cas de défaut (au sens donné dans la convention relative aux nouvelles facilités) ne s'est produit ni n'a été autorisé.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**21 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS**

	2018	2017
<b>Courants</b>		
Dettes fournisseurs	65 567 \$	83 470 \$
Impôts et charges sociales	8 418	8 001
Intérêts courus sur les billets convertibles (note 22)	211	254
Charges à payer	29 560	26 146
Taxe sur la valeur ajoutée — à l'étranger	—	736
	<b>103 756 \$</b>	<b>118 607 \$</b>
<b>Non courants</b>		
Billets convertibles classés dans les passifs financiers (note 22)	1 420 \$	1 945 \$
Charges à payer	714	15
Autres créditeurs	—	1 168
	<b>2 134 \$</b>	<b>3 128 \$</b>

Il y a lieu de se reporter à la note 33 pour obtenir de plus amples renseignements à l'égard de l'analyse par le Groupe des échéances contractuelles de tous les passifs, y compris les fournisseurs et autres créditeurs.

**22 PASSIFS LIÉS AUX BILLETS CONVERTIBLES**

	Principal classé dans les capitaux propres	Principal classé dans les emprunts	Intérêts courus sur les emprunts	Total
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	<b>82 \$</b>	<b>1 710 \$</b>	<b>223 \$</b>	<b>2 015 \$</b>
Intérêts imputés au cours de l'exercice	—	—	150	150
Intérêts versés au cours de l'exercice	—	—	(150)	(150)
Écarts de conversion	12	235	31	278
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	<b>94</b>	<b>1 945</b>	<b>254</b>	<b>2 293</b>
Intérêts imputés au cours de l'exercice	—	—	149	149
Intérêts versés au cours de l'exercice	—	—	(181)	(181)
Billets convertibles convertis en actions	—	(451)	—	(451)
Écarts de conversion	(4)	(74)	(11)	(89)
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>90 \$</b>	<b>1 420 \$</b>	<b>211 \$</b>	<b>1 721 \$</b>

Les principales modalités des billets convertibles émis le 13 janvier 2006 et le 20 juillet 2006 par la Société sont les suivantes :

**1 Billets convertibles émis le 13 janvier 2006**

Les billets convertibles émis le 13 janvier 2006 sont convertibles en actions ordinaires selon un prix fixe de 3,37 € (4,06 \$) par action.

La Société ne sera jamais tenue de racheter les billets convertibles à moins qu'un cas de défaut relatif à la Société ne survienne. Le paiement de tout montant de principal et d'intérêts liés aux billets convertibles est subordonné à toutes les sommes dues relativement à des emprunts

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 22 PASSIFS LIÉS AUX BILLETS CONVERTIBLES (suite)

bancaires. Les intérêts sont cumulés sur le montant de principal impayé des billets convertibles à un taux annuel de 4,0 % et sont payables une fois par an à terme échu.

Des suites du cinquième anniversaire de l'émission des billets convertibles, chaque détenteur de billet a maintenant le droit de convertir au moins 50 % des billets convertibles (y compris les intérêts courus et impayés) en actions ordinaires au cours des périodes suivantes :

- a) Une période de 14 jours ouvrables suivant l'avis produit par la Société signifiant son intention de racheter les billets convertibles.
- b) Annuellement, une période de 10 jours ouvrables suivant la première des dates à survenir entre i) la date de l'annonce des résultats de l'exercice ou ii) la date de publication des comptes audités de la Société.

Si un détenteur de billets a choisi de convertir un minimum de 50 % de ses billets convertibles en actions ordinaires dans un délai de 60 jours suivant la date du cinquième anniversaire de l'émission des billets convertibles, date qui est maintenant passée, la Société a le droit de racheter les billets convertibles détenus par ce détenteur de billets en tout temps par la suite.

Au 31 décembre 2018, 149 991 € (0,2 million de dollars) (149 991 € en 2017) (0,2 million de dollars en 2017) des billets convertibles émis le 13 janvier 2006 n'avaient pas été convertis. Au cours de l'exercice et conformément aux modalités de l'offre faite aux détenteurs de billets convertibles, le Groupe n'a racheté aucun billet convertible (aucun en 2017).

## 2 Billets convertibles émis le 20 juillet 2006

Les billets convertibles émis le 20 juillet 2006 étaient convertibles en actions ordinaires de la Société selon un prix fixe de 4,00 € (5,06 \$) jusqu'au 30 avril 2011. Dans la mesure où un détenteur de billets n'a pas converti la totalité de ses billets convertibles, alors à compter du 20 avril 2011, la Société pourra racheter les billets convertibles en trésorerie à son entière discrétion. En 2011, un montant de 8,8 millions de dollars détenu dans les capitaux propres relativement aux billets convertibles émis le 20 juillet 2006 a été reclassé dans les résultats non distribués étant donné que la date de conversion de ces instruments était passée.

La Société ne sera jamais tenue de racheter les billets convertibles à moins qu'un cas de défaut relatif à la Société ne survienne. Le paiement de tout montant de principal et d'intérêts liés aux billets convertibles est subordonné à toutes les sommes dues relativement à des emprunts bancaires. Les intérêts sont cumulés sur le montant de principal impayé des billets convertibles à un taux annuel de 4,0 % et sont payables une fois par an à terme échu.

En 2018, 750 000 € (0,9 million \$) billets convertibles ont été rachetés en échange d'actions ordinaires d'IPL Plastics Ltd. Ces billets convertibles ont été convertis en 375 000 actions ordinaires au prix de 2,00 € l'action. Au 31 décembre 2018, 2 435 000 € (2,8 millions de dollars) (3 185 000 € en 2017) (3,8 millions de dollars) des billets convertibles émis le 20 juillet 2006 n'avaient pas été convertis.



(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**23 CONTREPARTIE ÉVENTUELLE DIFFÉRÉE**

	2018	2017
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	143 683 \$	76 568 \$
Passif lié à une option de vente découlant de participations en titres de capitaux propres détenues par des participations ne donnant pas le contrôle	—	9 963
Variation du passif lié à une option de vente découlant de la hausse de la juste valeur et de la désactualisation des intérêts	—	48 357
Intérêts imputés aux états consolidés du résultat net (note 9)	17	50
Payée au cours de l'exercice	(79)	(435)
Règlement du passif lié à une option de vente	(145 916)	—
Écart de conversion	2 295	9 180
Solde au 31 décembre	— \$	143 683 \$
Classée comme passifs courants	— \$	61 \$
Classée comme passifs non courants	— \$	143 622 \$

Le passif au titre de la contrepartie différée à la clôture de l'exercice comprenait un montant de néant (143,6 millions de dollars en 2017) inclus dans les passifs non courants au titre d'IPL Inc. et un montant de néant (0,1 million de dollars en 2017) au titre de Straight Limited.

Le passif du Groupe lié à la participation de 33,33 % dans IPL Inc. qu'il ne détenait pas au 31 décembre 2017 (le « **passif lié à une option de vente** ») se chiffrait à 143,6 millions de dollars. Avant la restructuration qui a été achevée le 28 février 2018, le passif lié à une option de vente était évalué à la juste valeur et correspondait à la contrepartie prévue nécessaire à l'acquisition des participations des actionnaires minoritaires dans IPL Inc. en juillet 2021 (moment auquel l'option de vente était censée être exerçable), comptabilisée à sa valeur actualisée.

Le 6 décembre 2017, les actionnaires ont approuvé une réorganisation de la structure de participation existante d'IPL Inc. en convenant d'échanger les titres de capitaux propres des actionnaires minoritaires d'IPL Inc. contre des actions d'IPL Ltd. Le 28 février 2018, les titres de capitaux propres des actionnaires minoritaires d'IPL Inc. ont été échangés contre 47 238 242 actions d'IPL Ltd, en vertu des pouvoirs conférés par les actionnaires lors de l'assemblée générale et extraordinaire convoquée le 6 décembre 2017. La conclusion de cette transaction a eu pour incidence le règlement du passif lié à une option de vente avec prise d'effet le 28 février 2018. La valeur du passif lié à une option de vente à la date d'échange ne différait pas sensiblement de sa valeur au 31 décembre 2017. L'excédent de la juste valeur sur la valeur nominale des actions émises a été comptabilisé par la voie d'une réserve au titre d'une fusion, conformément à la loi irlandaise sur les sociétés par actions (*Irish Company Law*). La réserve au titre d'une fusion est comprise dans le capital-actions d'IPLP.

**24 SUBVENTIONS PUBLIQUES DIFFÉRÉES**

	2018	2017
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	3 539 \$	2 373 \$
Entrées	188	1 313
Amortissement pour l'exercice	(507)	(378)
Écart de conversion	(331)	231
Solde au 31 décembre	2 889 \$	3 539 \$
Classées comme passifs courants	258 \$	525 \$
Classées comme passifs non courants	2 631 \$	3 014 \$

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**25 PROVISIONS**

	2018	2017
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	6 383 \$	6 661 \$
Utilisées au cours de l'exercice	(1 868)	(565)
Entrées au cours de la période	631	—
Écarts de conversion	(23)	287
Solde au 31 décembre	5 123 \$	6 383 \$
Classées comme passifs courants	264 \$	3 344 \$
Classées comme passifs non courants	4 859 \$	3 039 \$

Les provisions du Groupe pour l'exercice considéré et l'exercice précédent ont essentiellement trait à des provisions relatives aux questions environnementales.

Une provision relative aux questions environnementales de 4,1 millions de dollars (6,0 millions de dollars en 2017), comptabilisée dans le cadre de la comptabilisation d'une filiale au titre du regroupement d'entreprises aux termes de l'IFRS 3, a essentiellement trait à des coûts de remise en état éventuels liés aux installations de production de cette société.

**26 IMPÔT DIFFÉRÉ**

	Actifs 2018	Passifs 2018	Montant net 2018	Actifs 2017	Passifs 2017	Montant net 2017
Immobilisations corporelles	14 \$	(28 011)\$	(27 997)\$	19 \$	(26 182)\$	(26 163)\$
Report de pertes en avant	7 142	—	7 142	3 909	(361)	3 548
Autres différences temporaires	9 251	(608)	8 643	2 301	—	2 301
Immobilisations incorporelles	—	(15 188)	(15 188)	—	(17 961)	(17 961)
Total	16 407 \$	(43 807)\$	(27 400)\$	6 229 \$	(44 504)\$	(38 275)\$

Les montants présentés ci-dessus pour les exercices antérieurs ne tiennent pas compte des montants liés aux groupes destinés à être sortis. Il n'y a eu aucune activité abandonnée en 2018.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 26 IMPÔT DIFFÉRÉ (suite)

Au 31 décembre 2018, le Groupe avait des actifs d'impôt différé non comptabilisés liés à des pertes sur négociation et à des paiements fondés sur des actions de 1,4 million de dollars (2,8 millions de dollars en 2017) ainsi qu'à des pertes en capital et à des immobilisations corporelles de 25,3 millions de dollars (26,0 millions de dollars en 2017).

## Mouvement dans les balances des impôts différés

2018	Solde net aux 1 <sup>er</sup> janvier	Montant comptabilisé en résultat net	Change	Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Autres	Montant net	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé
Immobilisations corporelles	(26 163)\$	(2 551)\$	717 \$	— \$	— \$	— \$	(27 997)\$	14 \$	(28 011)\$
Report de pertes en avant	3 548	2 956	189	—	—	449	7 142	7 142	—
Autres différences temporaires	2 301	4 458	(182)	—	—	2 066	8 643	9 251	(608)
Immobilisations incorporelles	(17 961)	2 053	720	—	—	—	(15 188)	—	(15 188)
<b>Actifs (passifs) d'impôt</b>	<b>(38 275)\$</b>	<b>6 916 \$</b>	<b>1 444 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>2 515 \$</b>	<b>(27 400)\$</b>	<b>16 407 \$</b>	<b>(43 807)\$</b>

	Solde net aux 1 <sup>er</sup> janvier	Montant comptabilisé en résultat net	Change	Acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises	Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Autres	Montant net	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé
<u>Activités poursuivies 2017</u>									
Immobilisations corporelles	(22 868)\$	7 203 \$	(575)\$	(9 923)\$	— \$	— \$	(26 163)\$	19 \$	(26 182)\$
Report de pertes en avant	1 444	(4 896)	(65)	7 065	—	—	3 548	3 909	(361)
Autres différences temporaires	3 991	(2 120)	(2 387)	1 346	1 471	—	2 301	2 301	—
Immobilisations incorporelles	(11 091)	5 346	152	(12 368)	—	—	(17 961)	—	(17 961)
<b>Actifs (passifs) d'impôt</b>	<b>(28 524)\$</b>	<b>5 533 \$</b>	<b>(2 875)\$</b>	<b>(13 880)\$</b>	<b>1 471 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(38 275)\$</b>	<b>6 229 \$</b>	<b>(44 504)\$</b>
<u>Activités abandonnées 2017</u>									
Immobilisations corporelles	(677)\$	— \$	(48)\$	— \$	— \$	725 \$	— \$	— \$	— \$
Report de pertes en avant	269	—	19	—	—	(288)	—	—	—
Autres différences temporaires	(70)	—	(5)	—	—	75	—	—	—
Immobilisations incorporelles	(390)	—	(28)	—	—	418	—	—	—
<b>Actifs (passifs) d'impôt</b>	<b>(868)</b>	<b>—</b>	<b>(62)</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>930</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>Total des actifs (passifs)</b>	<b>(29 392)\$</b>	<b>5 533 \$</b>	<b>(2 937)\$</b>	<b>(13 880)\$</b>	<b>1 471 \$</b>	<b>930 \$</b>	<b>(38 275)\$</b>	<b>6 229 \$</b>	<b>(44 504)\$</b>

*(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)*

## **27 CAPITAL ET RÉSERVES**

### **Capital-actions autorisé**

#### **IPL Ltd**

À la clôture de 2018, le capital-actions autorisé s'établissait à 4 000 000 €, en fonction d'actions ordinaires à raison de 0,01 € chacune au cours de l'exercice. La valeur nominale de chaque action ordinaire existante est de 0,01 € (0,01 € en 2017). Il n'y a eu aucune variation du capital-actions autorisé au cours de l'exercice. En 2017, le capital-actions autorisé d'IPL Ltd avait augmenté, passant de 2 000 000 € à 4 000 000 € grâce à la création de 200 000 000 de nouvelles actions ordinaires à 0,01 € chacune au cours de l'exercice. La hausse a été approuvée lors de l'assemblée générale et extraordinaire tenue en décembre 2017 par voie de résolution des actionnaires. La hausse du capital-actions autorisé, mais non émis d'IPL Ltd était recherchée afin de créer un capital-actions autorisé suffisant pour permettre l'émission d'actions dans le cadre d'un PAPE et/ou d'une réorganisation comme il est fait mention à la note 23 et aux fins générales de la Société.

#### **Plastiques IPL Inc.**

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries. Le conseil d'administration est autorisé à émettre de telles actions privilégiées en une ou plusieurs séries et de fixer le nombre d'actions pour chacune des séries ainsi que les conditions qui s'y rattachent, avant qu'elles ne soient émises. Le capital-actions émis et en circulation de la Société ne comprend que des actions ordinaires entièrement libérées, sans valeur nominale. Les actions ordinaires et les actions ordinaires de catégorie B donnent toutes les deux droit à des dividendes, sous réserve des droits prioritaires conférés aux porteurs d'actions privilégiées. Chacune des actions ordinaires et chacune des actions ordinaires de catégorie B donnent droit à un vote lors de l'assemblée des actionnaires de la Société. Sous réserve des droits prioritaires conférés aux porteurs d'actions privilégiées, en cas de liquidation ou de dissolution de la Société ou de toute autre distribution de ses actifs entre ses actionnaires aux fins de la dissolution de ses activités, tous les actifs de la Société disponibles aux fins du paiement ou de la distribution aux porteurs d'actions ordinaires et d'actions ordinaires de catégorie B doivent être payés ou distribués également, c'est-à-dire en fonction de chacune des actions détenues, aux porteurs de parts de ces actions ordinaires et de ces actions ordinaires de catégorie B. Il y avait 53 563 693 actions émises à la clôture de l'exercice.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**27 CAPITAL ET RÉSERVES (suite)****Capital-actions émis**

Le tableau suivant présente un rapprochement de la variation du nombre d'actions ordinaires émises en 2018. La variation pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 19 juin 2018 reflète celle des actions d'IPL Ltd avant la mise en œuvre du plan d'arrangement.

<i>(en milliers)</i>	31 décembre 2018
<b>Nombre d'actions</b>	
Nombre d'actions à l'ouverture le 1 <sup>er</sup> janvier 2018 — IPL Ltd	158 593
Émission d'actions ordinaires — exercice d'options sur actions	1 039
Émission d'actions ordinaires — règlement du passif lié à une option de vente	47 238
Émission d'actions ordinaires — rachat de billets convertibles	375
Actions émises au 19 juin 2018 — IPL Ltd	207 245
Ajustement au titre du plan d'arrangement (échange d'actions à raison d'une contre cinq) <sup>1)</sup>	41 449
Émission d'actions ordinaires dans le cadre du PAPE et de la surallocation	14 200
Rachat d'actions ordinaires par suite de l'exercice de l'option de rachat d'actions	(2 086)
Nombre d'actions ordinaires à la clôture le 31 décembre 2018	53 563

1) Compte tenu du plan d'arrangement aux termes duquel les actionnaires ordinaires ont échangé leurs actions contre des actions ordinaires de catégorie B à raison de cinq actions d'IPL Ltd contre une action ordinaire de catégorie B de Plastiques IPL Inc. Le 28 décembre 2018, toutes les actions ordinaires de catégorie B émises et en circulation ont été automatiquement converties en actions ordinaires à raison de une pour une.

Le tableau suivant présente la variation de la valeur du capital-actions en 2018. Par suite du plan d'arrangement, Plastiques IPL Inc. a émis des instruments de capitaux propres en échange des instruments de capitaux propres existants d'IPL Ltd. Compte tenu de la réorganisation d'entreprise et du fait que la Société a obtenu le contrôle d'IPL Ltd en émettant des instruments de capitaux propres en échange des instruments de capitaux propres existants d'IPL Ltd, que les actifs et les passifs de Plastiques IPL Inc. et d'IPL Ltd sont les mêmes immédiatement avant et après la réorganisation et que les propriétaires d'IPL Ltd antérieurs à la réorganisation possèdent les mêmes participations dans les actifs nets d'IPL Ltd et de Plastiques IPL Inc. immédiatement avant et après la réorganisation, les états financiers historiques de Plastiques IPL Inc. avant et après sa constitution en société sont préparés comme la suite des états financiers consolidés d'IPL Ltd et ils reflètent la valeur comptable historique des actifs et des passifs d'IPL Ltd ainsi que des instruments de capitaux propres d'IPLP.

<i>(en milliers de dollars)</i>	Capital- actions	Prime d'émission	Autres réserves	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2018 — IPL Ltd	2 081 \$	116 837 \$	(1 706)\$	117 212 \$
Émission d'actions ordinaires — exercice d'options sur actions	13	555	—	568
Émission d'actions ordinaires — règlement du passif lié à une option de vente	577	—	140 009	140 586
Émission d'actions ordinaires — rachat de billets convertibles	5	901	—	906
Solde au 19 juin 2018 — IPL Ltd	2 676 \$	118 293 \$	138 303 \$	259 272 \$
Transfert d'IPL Ltd vers IPLP lié au plan d'arrangement				259 272 \$
Émission d'actions ordinaires dans le cadre du PAPE et de la surallocation				144 851
Frais d'émission d'actions				(12 861)
Économie d'impôt résultant des frais d'émission d'actions				3 124
Actions ordinaires de catégorie B rachetées aux termes de l'option de rachat				(13 046)
<b>Solde de clôture au 31 décembre 2018</b>				381 340 \$

*(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)***27 CAPITAL ET RÉSERVES (suite)****Autres variations du capital-actions au cours de l'exercice****a) Billets convertibles**

En 2018, 750 000 billets convertibles ont été rachetés en échange d'actions ordinaires d'IPL Ltd. Ces billets convertibles ont été convertis en 375 000 actions ordinaires au prix de 2,00 € (2,28 \$) l'action.

**b) Options de rachat**

Le 11 juillet 2018, la Société a utilisé une tranche de 28,2 millions de dollars canadiens (21,4 millions de dollars) du produit tiré du PAPE pour racheter 2 085 678 actions ordinaires de catégorie B aux termes de l'option de rachat.

L'excédent de 8,2 millions de dollars du prix de rachat sur la valeur comptable moyenne pondérée des actions ordinaires de catégorie B rachetées de 13,0 millions de dollars a été comptabilisé dans les résultats non distribués. Le 28 décembre 2018, toutes les actions ordinaires de catégorie B émises et en circulation ont été automatiquement converties en actions ordinaires, à raison de une pour une.

	2018	2017
	\$'000	\$'000
<b>Autres réserves</b>		
Écart de conversion	<b>(35 426)\$</b>	(33 658)\$
Réserve au titre des paiements fondés sur des actions	<b>3 123</b>	2 362
Réserve au titre des actifs disponibles à la vente	—	207
Réserve au titre des billets convertibles	<b>100</b>	100
Autres réserves	—	(92 294)
<b>Total</b>	<b>(32 203)\$</b>	(123 283)\$

**Écart de conversion**

L'écart de conversion comprend tous les écarts de conversion découlant de la conversion des actifs nets des activités du Groupe non libellées en dollars américains, y compris la conversion des profits et pertes de telles activités à partir du taux de change moyen pour l'exercice au taux de change à la date de clôture, ainsi que de la conversion des emprunts désignés comme couvertures de ces actifs nets.

**Réserve au titre des paiements fondés sur des actions**

Cette réserve comprend des montants crédités aux réserves relativement aux attributions de titres de capitaux propres, déduction faite de l'incidence de l'exercice de toute attribution de ce type.

**Réserve au titre des actifs disponibles à la vente**

La réserve au titre des actifs disponibles à la vente découle des réévaluations des actifs financiers disponibles à la vente. En 2018, les actions détenues dans Aryzta AG ont été vendues, ce qui a donné lieu à la réalisation d'une perte au titre des actifs disponibles à la vente et a ramené cette réserve à zéro.

**Réserve au titre des billets convertibles**

Cette réserve comprend la composante capitaux propres des billets convertibles émis le 13 janvier 2006 qui n'étaient pas encore convertis à la date de clôture. Au 31 décembre 2018, le solde de la réserve se chiffrait à 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars en 2017).

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 27 CAPITAL ET RÉSERVES (suite)

### Autres réserves

Cette réserve a trait aux variations de la juste valeur du passif lié à une option de vente relative à la participation de 33,33 % dans IPL Inc. non détenue par le Groupe. Avant la restructuration qui a été achevée le 28 février 2018, le passif lié à une option de vente était évalué à la juste valeur et correspondait à la contrepartie prévue nécessaire à l'acquisition des participations des actionnaires minoritaires dans IPL Inc. en juillet 2021 (moment auquel le passif lié à une option de vente était censé être exerçable), comptabilisée à sa valeur actualisée. Se reporter à la note 23 pour une analyse détaillée.

## 28 ACCORDS DE PAIEMENT FONDÉS SUR DES ACTIONS

Au 31 décembre 2018, le Groupe avait conclu les accords de paiement fondés sur des actions suivants :

- Régime incitatif à usage multiple de Plastiques IPL Inc. (le « régime à usage multiple »)
- Régime d'UAD/UAS destiné aux administrateurs de Plastiques IPL Inc.

### *Ancien régime d'options (avant le plan d'arrangement)*

IPL Ltd a antérieurement attribué environ 11 millions d'options sur actions à certains hauts dirigeants, administrateurs (sauf les administrateurs non membres de la direction) ou membres du personnel de la Société ou à certains anciens hauts dirigeants, administrateurs (sauf les administrateurs non membres de la direction) ou membres du personnel de la Société. Ces options ont été émises dans le cadre des régimes suivants :

- Régime collectif d'options sur actions de 2006 de One51
- Régime d'options sur actions de 2014 de One Fifty One plc

Ces deux régimes sont définis comme étant l'« **ancien régime d'options** ».

Les options ont été attribuées à un prix d'exercice égal à la juste valeur de marché, tel qu'il a été déterminé par le conseil d'administration en tenant compte du cours sur le « marché gris » hors cote des actions sous-jacentes, au moment de l'attribution.

Le régime à usage multiple qui remplace l'ancien régime d'options a été adopté en lien avec le PAPE et le plan d'arrangement. À partir de ce moment, l'ancien régime d'options a été annulé et, à la clôture du PAPE, toutes les options en cours ont été remplacées par des options sur actions de Plastiques IPL Inc. régies par le régime à usage multiple, sous réserve des dispositions contractuelles liant le participant, s'il y a lieu, et conformément aux conditions des conventions d'options, le cas échéant. À la clôture du PAPE, 9 028 075 options sur actions de l'ancien régime d'options qui n'avaient pas été exercées ont été remplacées par 1 805 615 options régies par le régime à usage multiple.

Le droit d'exercer les options en cours attribuées aux termes de l'ancien régime d'options a, au moment de leur échange, été acquis en proportion des résultats atteints (lorsqu'il est conditionnel à des conditions rattachées à la performance, visant l'exercice d'options)

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 28 ACCORDS DE PAIEMENT FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

conformément aux conditions des options, compte tenu de la période de performance qui s'était écoulée, mais les options dont l'exercice était conditionnel à l'expiration d'un certain délai demeuraient assujetties au même délai qu'avant leur conversion.

### *Régime incitatif à usage multiple de Plastique IPL Inc.*

Le conseil d'administration a adopté le régime incitatif à usage multiple qui lui permet, à l'occasion, d'attribuer aux participants admissibles une rémunération incitative à long terme fondée sur des titres de capitaux propres composée d'options, d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») et d'unités d'actions subalternes (« UAS »).

Le conseil d'administration a le pouvoir de désigner, à son entière discrétion et à l'occasion, les hauts dirigeants et les membres du personnel à qui des attributions seront faites et d'établir le nombre d'actions ordinaires auxquelles donne droit chaque attribution, le cas échéant, et les conditions de cette attribution. Le nombre d'actions ordinaires réservées pour émission aux termes du régime à usage multiple correspondra à 5 251 439 actions ordinaires (ce qui représente environ 10 %, au total, des actions ordinaires émises et en circulation à la clôture du PAPE, avant l'exercice de l'option de surallocation). Si, pour quelque raison que ce soit, une attribution expire ou est abandonnée ou annulée sans avoir été exercée ou réglée intégralement, ou si des actions ordinaires acquises en vertu d'une attribution annulable sont annulées, les actions ordinaires sous-jacentes à cette attribution, le cas échéant, redeviendront disponibles aux fins d'émission en vertu du régime à usage multiple.

Le droit d'exercer les options sera acquis selon le calendrier établi à la date de l'attribution. Une option peut être exercée pendant le délai fixé par le conseil d'administration, qui prend fin au plus tard 10 ans après la date de l'attribution de l'option (ou, dans le cas d'un résident irlandais, sept ans).

Une UAR ou une UAS est une unité de valeur équivalente à une action ordinaire, portée au crédit d'un compte établi au nom du participant au moyen d'une inscription comptable dans les registres de la Société. Une fois les conditions d'attribution applicables ou d'autres conditions applicables respectées, la Société réglera toutes les UAR, les UAS et les unités d'actions liées aux dividendes (terme défini ci-après), dont les droits ont été acquis, en actions ordinaires achetées sur le marché libre, en nouvelles actions émises ou en trésorerie, ou au moyen d'une combinaison de ces moyens, selon le cas, au gré de la Société. Il est entendu que les UAR et les UAS ne confèrent pas le droit d'acquérir des actions ordinaires. Les porteurs d'UAR ou d'UAS ne sont pas considérés comme des porteurs d'actions ordinaires et n'ont pas les mêmes droits que les porteurs d'actions ordinaires. La Société compte régler ces attributions en titres de capitaux propres.

Lorsque des dividendes (à l'exception des dividendes en actions) sont versés sur les actions ordinaires, des équivalents d'unités d'actions additionnels (les « unités d'actions liées aux dividendes ») seront automatiquement attribués à chaque participant qui détient des UAR ou des UAS à la date de clôture des registres pour ces dividendes. Ce traitement ne s'applique pas aux options. Le nombre d'unités d'actions liées aux dividendes attribuées à un participant sera égal au nombre total d'UAR ou d'UAS détenues par ce participant à la date de clôture des registres pertinentes, multiplié par le dividende versé par la Société sur chaque action ordinaire, puis divisé par le cours de clôture d'une action ordinaire à la TSX le dernier jour de bourse qui précède immédiatement la date de versement du dividende applicable. Les unités d'actions liées aux dividendes attribuées à un participant lui seront versées aux mêmes conditions que celles qui s'appliquent à ses UAR ou UAS, selon le cas.

En règle générale, le droit de toucher toutes les UAR et les UAS sera acquis à la fin d'une période de performance de trois ans, à moins d'indication contraire permise par le conseil d'administration et le régime à usage multiple. Le régime à usage multiple prévoit que les UAR seront conditionnelles à des « critères de performance » qui doivent être remplis sur une période de performance et selon les conditions



(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 28 ACCORDS DE PAIEMENT FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

déterminées par le conseil d'administration, sur la recommandation du comité des ressources humaines et de la rémunération. Pour le cycle de performance allant de l'exercice 2018 à l'exercice 2020, il sera déterminé si le rendement voulu afférent aux conditions d'acquisition est atteint selon trois éléments équipondérés, censés rendre compte de la création de valeur actionnariale et du succès de l'entreprise, à savoir le rendement total pour les actionnaires par rapport au rendement d'un groupe de référence, le ratio de flux de trésorerie disponibles et une mesure de rendement (comme le rendement sur le capital investi ou le rendement sur le capital utilisé), qui seront mesurés sur trois ans. Si la Société obtient de très bons résultats et dépasse le niveau de rendement maximal établi, le participant pourra toucher au maximum 200 % du nombre d'UAR attribuées à l'origine. Inversement, le nombre final d'UAR peut être ramené à zéro si le rendement de la Société est inférieur au seuil de rendement préalablement déterminé. Les modalités et les conditions rattachées aux attributions d'UAR, notamment les critères de performance, le nombre d'UAR, le type d'attribution, la date d'attribution, les conditions d'acquisition, les périodes d'acquisition et la date de règlement, seront indiquées dans la convention d'attribution du participant.

Sous réserve des modalités du régime à usage multiple et de la convention d'attribution applicable, à la fin de la période de performance pertinente, le porteur d'UAR a droit au paiement du nombre et de la valeur des UAR établis en proportion des objectifs de rendement atteints. Toutes les UAR à l'égard desquelles les critères de performance n'ont pas été atteints seront automatiquement annulées.

À moins que le conseil d'administration n'en décide autrement, en cas de démission d'un participant, tous les droits se rattachant aux attributions reçues aux termes du régime à usage multiple qu'il n'a pas encore acquis seront annulés à la date de cessation d'emploi. Les options qu'il a le droit d'exercer à la date de cessation d'emploi pourront être exercées dans les 30 jours suivant la date de cessation d'emploi, ou jusqu'à leur date d'expiration si ce délai est plus court, à défaut de quoi elles deviendront caduques.

### **Régime d'UAD/UAS destiné aux administrateurs de Plastiques IPL Inc.**

Dans le cadre du PAPE, le conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions différées et d'unités d'actions subalternes destiné aux administrateurs (le « régime d'UAS/UAD »), qui fait partie des mécanismes de rémunération incitative à long terme de la Société à l'intention de ses administrateurs non membres de la direction. Le régime d'UAD/UAS permet aux administrateurs canadiens non membres de la direction de recevoir une partie de leur rémunération sous forme d'unités d'actions différées (« UAD ») et les administrateurs non membres du personnel non canadiens recevront une partie de leur rémunération sous forme d'UAS. Dans chaque cas, les unités correspondront à la valeur des actions ordinaires établie conformément aux dispositions du régime d'UAS/D.

Une UAD ou UAS est une unité de valeur équivalente à une action ordinaire, portée au crédit d'un compte établi au nom de l'administrateur au moyen d'une inscription comptable dans les registres de la Société. Lorsque des dividendes (à l'exception des dividendes en actions) sont versés sur des actions ordinaires, des UAD et des UAS supplémentaires, selon le cas, seront automatiquement attribuées à chaque administrateur qui détient des UAD ou des UAS à la date de clôture des registres pour ces dividendes. Le montant des UAD ou des UAS additionnelles devant être attribuées à un participant sera égal au nombre total d'UAD et d'UAS détenues par le participant à la date de référence pertinente, multiplié par le montant de dividendes versés par la Société sur chaque action ordinaire, puis divisé par le cours de clôture d'une action ordinaire à la TSX le dernier jour de bourse précédant immédiatement la date de versement du dividende applicable. Les UAD et les UAS sont réglées en actions ordinaires achetées sur le marché libre, en trésorerie, ou au moyen d'une combinaison des deux, selon le cas, au gré de la Société. Les droits rattachés aux UAD sont acquis au cours de l'année civile suivant le décès, la démission ou le départ de l'administrateur du conseil d'administration. Les droits relatifs aux UAS s'acquiert à la fin de la période de restriction, déterminée par le conseil d'administration à l'occasion ou au moment de l'attribution. Il est entendu que les UAD et les UAS ne confèrent pas le droit

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**28 ACCORDS DE PAIEMENT FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)**

d'acquérir des actions ordinaires et que les porteurs d'UAS ou d'UAD ne sont pas considérés comme des porteurs d'actions ordinaires et n'ont pas les mêmes droits que les porteurs d'actions ordinaires.

Les instruments de capitaux propres attribués aux membres du personnel du Groupe et aux administrateurs non membres de la direction dans le cadre du régime à usage multiple correspondent à des paiements fondés sur des actions, selon la définition donnée dans l'IFRS 2, *Paie ment fondé sur des actions*. L'IFRS 2 exige qu'une méthode d'évaluation reconnue soit employée pour déterminer la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués et stipule que cette méthode doit être cohérente avec les méthodes utilisées pour établir le prix des instruments financiers.

Le tableau suivant présente le détail des options, des UAR, des UAD et des UAS attribuées aux termes de ces régimes :

<i>Date d'attribution</i>	Nombre	Période d'acquisition des droits	Prix d'attribution moyen pondéré	Juste valeur moyenne	Charge dans l'état du résultat net de 2018	Charge dans l'état du résultat net de 2017
Options <sup>1)</sup> — décembre 2012 à janvier 2013	366 985	0,7 an	1,00 € (1,15)\$	0,36 € (0,40)\$	— \$	— \$
Options <sup>1)</sup> — octobre 2014	1 081 447	3 ans	4,50 € (5,15)\$	0,90 € (1,00)\$	—	330
Options <sup>1)</sup> — juillet 2016	266 850	3 ans	8,40 € (9,62)\$	2,05 € (2,29)\$	220	200
Options — septembre 2017	90 333	3 ans	9,30 € (10,60)\$	2,25 € (2,51)\$	173	70
Options — juin 2018	356 471	5 ans	13,50 \$ CA (9,91)\$	4,60 \$ CA (3,38)\$	219	—
UAR — juin 2018	95 887	3,5 ans	13,50 \$ CA (9,91)\$	13,50 \$ CA (9,91)\$	168	—
UAD — juin 2018	3 703	3,5 ans	13,50 \$ CA (9,91)\$	13,50 \$ CA (9,91)\$	40	—
UAD — septembre 2018	7 746	3,3 ans	12,94 \$ CA (9,49)\$	12,94 \$ CA (9,49)\$	80	—
UAS — septembre 2018	3 429	3,3 ans	12,94 \$ CA (9,49)\$	12,94 \$ CA (9,49)\$	36	—
UAD — décembre 2018	8 970	3 ans	9,99 \$ CA (7,32)\$	9,99 \$ CA (7,32)\$	71	—
UAS — décembre 2018	3 042	3 ans	9,99 \$ CA (7,32)\$	9,99 \$ CA (7,32)\$	26	—
<b>Total</b>					<b>1 033 \$</b>	<b>600 \$</b>

1) Compte tenu du droit inversé à raison de une action contre cinq selon le plan d'arrangement.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**28 ACCORDS DE PAIEMENT FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)**

Au 31 décembre 2018, on comptait 2 284 863 options sur actions ordinaires (2 194 034 options<sup>1)</sup> en cours. La variation survenue entre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 19 juin 2018 reflète la variation des options sur actions d'IPL Ltd avant que le plan d'arrangement n'entre en vigueur.

(en milliers)

<b>Nombre d'options</b>	
Options en cours au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	11 263
Options sur actions émises — 8 septembre 2017	1 355
Options sur actions éteintes	(143)
Options sur actions exercées	(1 505)
<b>Options en cours au 31 décembre 2017</b>	<b>10 970</b>
Options sur actions éteintes	(903)
Options sur actions exercées	(1 039)
<b>Options sur actions en cours au 19 juin 2018 — IPL Ltd</b>	<b>9 028</b>
<b>Ajustement pour tenir compte du plan d'arrangement (échange à raison de une contre cinq)<sup>1)</sup></b>	<b>1 806</b>
Options sur actions émises — 28 juin 2018	356
UAS, UAD et UAR émises — entre juin 2018 et décembre 2018	123
<b>Options en cours au 31 décembre 2018</b>	<b>2 285</b>

1) Compte tenu du plan d'arrangement selon lequel les porteurs d'actions ordinaires ont échangé leurs actions contre des actions ordinaires de catégorie B à raison de cinq actions d'IPL Ltd contre une action ordinaire de catégorie B de Plastiques IPL Inc. Le 28 décembre 2018, toutes les actions ordinaires de catégorie B émises et en circulation ont été converties automatiquement en actions ordinaires à raison de une pour une.

**Régime de primes à long terme réglées en trésorerie**

Le Groupe a administré également un régime de primes à long terme réglées en trésorerie, qui était comptabilisé comme un régime réglé en trésorerie aux termes de l'IFRS 2, en 2017. Le régime prévoyait l'attribution de primes en trésorerie à la satisfaction à la fois d'une condition de performance liée au prix de l'action et d'une condition de performance liée au résultat par action, dont un maximum de 50 % des droits pouvait être acquis en fonction de la croissance composée cumulative du prix de l'action sur une période de performance minimale de trois ans, et dont un maximum de 50 % des droits pouvait être acquis en fonction de la croissance composée cumulative du résultat par action de la Société au cours de cette période. Des options au nombre de 1 195 000 ont été émises en octobre 2014 à un prix de base de 0,90 € (1,08 \$). Ces attributions sont assujetties aux mêmes conditions de performance que les attributions aux termes du régime collectif d'options sur actions de 2014 de The One Fifty One plc.

Les droits sur les attributions ne seront pas acquis si la cible minimale aux fins d'attribution n'est pas atteinte pour chaque condition. Les droits sur les attributions sont normalement acquis à compter du troisième anniversaire de la date d'attribution. Les attributions expirent si elles ne sont pas exercées dans un délai de 90 jours suivant la date d'acquisition des droits. Les droits ont été acquis sur ces attributions en octobre 2017, conformément aux règles du régime. La totalité des 945 000 options attribuées a été exercée et entièrement payée en novembre 2017. Le Groupe a inscrit une charge totale de 0,97 million de dollars en 2017 au titre de ce régime. Il n'y avait aucun régime de primes réglées en trésorerie aux termes de l'IFRS 2 en 2018.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**29 AVANTAGES DU PERSONNEL****Régimes de retraite à cotisations définies**

Le Groupe administre un certain nombre de régimes de retraite à cotisations définies dans les territoires où il exerce des activités. La charge de retraite pour l'exercice représente les cotisations payables par le Groupe aux régimes et s'est chiffrée à 2,7 millions de dollars (2,1 millions de dollars en 2017).

Au 31 décembre 2018, des cotisations se chiffrant à 0,3 million de dollars (0,4 million de dollars en 2017) étaient payables aux régimes et étaient inscrites dans les charges à payer.

**30 ENTRÉES DE TRÉSORERIE LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION**

	Notes	2018	2017
Bénéfice net de l'exercice		1 775 \$	22 667 \$
Ajustements pour :			
— Charges au titre des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	17, 19	40 815	33 030
— Écarts de conversion		(1 830)	(129)
— Amortissement des subventions publiques	24	(507)	(378)
— Variation de la juste valeur des immeubles de placement	18	—	(459)
— Quote-part du résultat des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	8	(2 415)	(1 992)
— Perte (profit) sur la vente d'immobilisations corporelles		361	(133)
— (Profit) au règlement d'un prêt de tiers		—	(113)
— Produits tirés d'actifs disponibles à la vente		(218)	—
— (Profit) perte à la sortie d'activités abandonnées de filiales		(312)	670
— Variations des instruments financiers dérivés		877	(1 228)
— Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres	28	1 033	550
— Charges financières	9	16 134	15 996
— Impôt sur le résultat	10	(8 636)	(971)
— Impôt sur le résultat payé		902	(1 861)
— Coûts liés au premier appel public à l'épargne et frais connexes		9 923	—
— Paiement des coûts liés au PAPE		(9 923)	—
— Coûts de transaction liés au refinancement		5 658	—
— Coûts liés à la réorganisation et à l'intégration des activités		602	3 807
<b>Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu des actifs et des passifs d'exploitation sans incidence sur la trésorerie</b>		<b>54 239 \$</b>	<b>69 456 \$</b>
Variations liées aux éléments suivants :			
— Stocks		(1 679)	(18 688)
— Clients et autres débiteurs		(28 870)	287
— Fournisseurs et autres créditeurs et provisions		(5 021)	2 936
		<b>(35 570)</b>	<b>(15 465)</b>
<b>Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>		<b>18 669 \$</b>	<b>53 991 \$</b>

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 30 ENTRÉES DE TRÉSORERIE LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (suite)

Rapprochement des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement avec les prêts, les emprunts et le capital

	Dette de second rang	Autres emprunts et prêts	Actions ordinaires	Total
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	35 280 \$	286 471 \$	117 212 \$	438 963 \$
Émission de capital-actions	—	—	132 749	132 749
Rachat de capital-actions	—	—	(21 440)	(21 440)
Prélèvements sur les emprunts	—	494 115	—	494 115
Remboursement d'emprunts	(35 280)	(509 029)	—	(544 309)
Variations issues des flux de trésorerie de financement	— \$	271 557 \$	228 521 \$	500 078 \$
<b>Autres variations</b>				
Charges d'intérêts	(2 684)\$	(13 450)\$	— \$	(16 134)\$
Intérêts payés	2 684	11 086	—	13 770
Règlement du passif lié à une option de vente	—	—	140 586	140 586
Conversion des billets convertibles	—	—	906	906
Excédent de la valeur de rachat du capital-actions sur la valeur comptable	—	—	8 202	8 202
Économie d'impôt résultant des frais d'émission d'actions	—	—	3 125	3 125
Écarts de conversion	—	(10 218)	—	(10 218)
Solde au 31 décembre 2018	— \$	258 975 \$	381 340 \$	640 315 \$

## 31 PRINCIPALES FILIALES EN EXPLOITATION

Le tableau suivant présente les filiales importantes. Les principaux lieux sont les pays de constitution en société :

Nom	Siège social	Pays de constitution en société	Part détenue par la Société ou une filiale	Principale activité
IPL Inc.*	i	Canada	100 %	Fabrication de produits en plastique
IPL Plastics Ltd*	ii	Irlande	100 %	Société de portefeuille intermédiaire
One Fifty One Capital Ltd	ii	Irlande	100 %	Société de placement
One51 Holdings Ltd	ii	Irlande	100 %	Société de portefeuille intermédiaire
One51 ES Plastics Ltd	ii	Irlande	100 %	Fabrication de produits en plastique
One51 ES Plastics (U.K.) Ltd	iii	Royaume-Uni	100 %	Fabrication de produits en plastique
Straight Ltd	iv	Royaume-Uni	100 %	Fabrication de produits en plastique
Protech Performance Plastics	v	Chine	100 %	Fabrication de produits en plastique
Encore Industries, Inc.	vi	États-Unis	100 %	Fabrication de produits en plastique
IPL USA Inc.	vii	États-Unis	100 %	Fabrication de produits en plastique
Macro Plastics, Inc.	viii	États-Unis	100 %	Fabrication de produits en plastique
Amphill Metal Company Ltd	ix	Royaume-Uni	100 %	Recyclage de métaux

i) Siège social situé au 4100-1155 boul. René-Lévesque O, Montréal (Québec), H3B 3V2, Canada.

ii) Siège social situé au Huguenot House, 35-38 St. Stephen's Green, Dublin 2, Irlande.

iii) Siège social situé au Denis House, Mariner, Lichfield Road Industrial Estate, Tamworth, Staffordshire, B79 7UL, Royaume-Uni.

iv) Siège social situé au Somerton Road, Hull, HU9 5PE, Royaume-Uni.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

### 31 PRINCIPALES FILIALES EN EXPLOITATION (suite)

- v) Siège social situé au Building K, No. 1688 Zhuan Xing Road, Xin Zhuang Industry Park, Minhang District, Shanghai, Chine.
  - vi) Siège social situé au 319 Howard Drive, Sandusky, Ohio 44870, États-Unis.
  - vii) Siège social situé au 221 Bolivar Street, Jefferson City, MO 65101.
  - viii) Siège social situé au 2250 Huntington Drive, Fairfield, Californie, États-Unis.
  - ix) Siège social situé au Ampthill Metal Company Ltd, Station Road Industrial Estate, Ampthill, Bedford, MK45 2QY, Royaume-Uni.
- \* Détenu directement par la Société. Toutes les autres filiales figurant dans le tableau précédent sont détenues indirectement.

### 32 ENGAGEMENTS

#### a) Engagements d'investissement

Le tableau suivant présente les dépenses d'investissement futures faisant l'objet de contrats mais non comptabilisées dans les présents états financiers consolidés :

	2018	2017
Faisant l'objet de contrats	8 887 \$	25 191 \$

Tous les engagements d'investissement faisant l'objet de contrats ont été conclus pour une période inférieure à un an.

#### b) Contrats de location en tant que preneur

Le Groupe a conclu un certain nombre de contrats de location à l'égard d'immeubles où certaines entreprises mènent leurs activités. Les durées à l'échéance de ces contrats de location varient de 1 an à 13 ans.

Les engagements annuels au titre des contrats de location simple non résiliables s'établissent comme suit :

##### i) Paiements minimaux futurs au titre des contrats de location

Aux 31 décembre, les paiements minimaux futurs à verser au titre des contrats de location non résiliables se présentaient comme suit :

	2018	2017
Moins de un an	4 493 \$	3 795 \$
De un an à cinq ans	13 137	10 945
Plus de cinq ans	8 854	9 154
Total	26 484 \$	23 894 \$

##### ii) Montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net

	2018	2017
Charges locatives	4 621 \$	4 110 \$

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

### 32 ENGAGEMENTS (suite)

#### c) Contrats de location en tant que bailleur

##### i) Paiements minimaux futurs au titre des contrats de location

Aux 31 décembre, les paiements minimaux futurs à recevoir au titre des contrats de location non résiliables étaient exigibles comme suit :

	2018	2017
Moins de un an	— \$	167 \$
De un an à cinq ans	—	623
Plus de cinq ans	—	468
Total	— \$	1 258 \$

##### ii) Montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net

Immeuble à revenus	— \$	159 \$
--------------------	------	--------

En 2018, le Groupe a procédé à la sortie d'un immeuble de placement au Royaume-Uni (voir la note 18). Au 31 décembre 2018, il n'y avait donc aucun autre immeuble à revenus.

#### d) Passifs éventuels — accords de financement

Au 31 décembre 2018, le Groupe avait des lettres de crédit en cours s'élevant à 0,3 million de dollars (1,1 million de dollars en 2017).

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

## 33 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des actifs et passifs financiers au 31 décembre 2018.

	Juste valeur par le biais du résultat net	Actifs au coût amorti	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Passifs au coût amorti	Valeur comptable total	Juste valeur
<b>2018</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 12)	— \$	49 857 \$	— \$	— \$	49 857 \$	49 857 \$
Clients et autres débiteurs <sup>i)</sup>	—	104 109	—	—	104 109	104 109
Instruments financiers dérivés	973	—	—	—	973	973
	<b>973</b>	<b>153 966</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>154 939</b>	<b>154 939</b>
Emprunts bancaires (note 20)	—	—	—	(258 431)	(258 431)	(258 431)
Fournisseurs et autres créditeurs <sup>ii)</sup>	—	—	—	(74 196)	(74 196)	(74 196)
Billets convertibles (note 22)	—	—	—	(1 420)	(1 420)	(1 420)
Instruments financiers dérivés	(595)	—	—	—	(595)	(595)
Passifs liés aux contrats de location- financement (note 20)	—	—	—	(544)	(544)	(544)
	<b>(595)\$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(334 591)\$</b>	<b>(335 186)\$</b>	<b>(335 186)\$</b>

i) Les clients et autres débiteurs figurant dans le tableau ci-dessus ne tiennent compte que des créances clients, des autres débiteurs et des créances clients non courantes. Ils excluent les paiements anticipés et la taxe sur la valeur ajoutée à recevoir, éléments dont il est question à la note portant sur les clients et autres débiteurs dans les présents états financiers.

ii) Les fournisseurs et autres créditeurs figurant dans le tableau ci-dessus ne tiennent compte que des dettes fournisseurs, de l'impôt et des charges sociales ainsi que des autres créditeurs. Ils excluent les charges à payer et la taxe sur la valeur ajoutée à payer dont il est question à la note portant sur les fournisseurs et autres créditeurs dans les présents états financiers.

	Juste valeur par le biais du résultat net	Actifs au coût amorti	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Passifs au coût amorti	Total de la valeur comptable	Juste valeur
<b>2017</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 12)	— \$	47 609*\$	— \$	— \$	47 609 \$	47 609 \$
Clients et autres débiteurs <sup>i)</sup>	—	84 187*	—	—	84 187	84 187
Actifs financiers disponibles à la vente (note 15)	—	—	4 104	—	4 104	4 104
Instruments financiers dérivés	1 324	—	—	—	1 324	1 324
	<b>1 324 \$</b>	<b>131 796</b>	<b>4 104</b>	<b>—</b>	<b>137 224</b>	<b>137 224</b>
Emprunts bancaires (note 20)	—	—	—	(286 118)	(286 118)	(286 118)
Emprunts à terme de second rang (note 20)	—	—	—	(35 280)	(35 280)	(35 280)
Fournisseurs et autres créditeurs <sup>ii)</sup>	—	—	—	(92 153)	(92 153)	(92 153)
Contrepartie éventuelle différée (note 23)	(143 622)	—	—	(61)	(143 683)	(143 683)
Billets convertibles (note 22)	—	—	—	(1 945)	(1 945)	(1 945)
Passifs liés aux contrats de location- financement (note 20)	—	—	—	(353)	(353)	(353)
	<b>(143 622)\$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>(415 910)\$</b>	<b>(559 532)\$</b>	<b>(559 532)\$</b>



(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

### 33 GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

- i) Les clients et autres débiteurs figurant dans le tableau ci-dessus ne tiennent compte que des créances clients, des autres débiteurs et des créances clients non courantes. Ils excluent les paiements anticipés et la taxe sur la valeur ajoutée à recevoir, éléments dont il est question à la note portant sur les clients et autres débiteurs dans les présents états financiers.
- ii) Les fournisseurs et autres créditeurs figurant dans le tableau ci-dessus ne tiennent compte que des dettes fournisseurs, de l'impôt et des charges sociales ainsi que des autres créditeurs. Ils excluent les charges à payer et la taxe sur la valeur ajoutée à payer dont il est question à la note portant sur les fournisseurs et autres créditeurs dans les présents états financiers.

Le Groupe s'est prévalu de l'exemption aux termes de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, en ce qui concerne la présentation d'informations additionnelles lorsque la juste valeur avoisine la valeur comptable.

#### Évaluation des justes valeurs

Les principales méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs des actifs et des passifs financiers présentés dans le tableau précédent sont décrites ci-après.

#### Actifs financiers disponibles à la vente

Il y a lieu de se reporter à la note 15 pour obtenir de plus amples renseignements sur les justes valeurs.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

En ce qui concerne la trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui ont une durée à l'échéance de moins de trois mois, la valeur comptable est réputée rendre compte de la juste valeur.

#### Clients et autres débiteurs/Fournisseurs et autres créditeurs

Pour les débiteurs et les créditeurs dont la durée de vie résiduelle est de moins de six mois ou pour les soldes à vue, la valeur comptable réduite de la provision pour pertes de valeur, selon le cas, est réputée rendre compte de la juste valeur.

#### Actifs financiers dérivés (contrats à terme)

Les contrats de change à terme sont évalués au moyen de prix fournis par des tiers à l'égard de taux de change à terme à la date des états consolidés de la situation financière.

#### Prêts et emprunts portant intérêt, y compris les découverts bancaires

Des taux d'intérêt variables sont appliqués aux prêts et emprunts portant intérêt et, ainsi, la valeur comptable est réputée rendre compte de la juste valeur.

#### Passifs liés aux contrats de location-financement et contrepartie éventuelle différée

La juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, établie au moyen des taux du marché.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**33 GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)****Hiérarchie des justes valeurs**

Le Groupe utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur des instruments financiers selon leur technique d'évaluation :

- Niveau 1 : prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Aux 31 décembre 2018 et 2017, le Groupe a comptabilisé et évalué les instruments financiers suivants à la juste valeur :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>2018</b>				
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
<i>À la juste valeur par le biais du résultat net</i>				
Swaps de taux d'intérêt	— \$	144 \$	— \$	144 \$
Contrats de change	— \$	829 \$	— \$	829 \$
<b>Passifs évalués à la juste valeur</b>				
<i>À la juste valeur par le biais du résultat net</i>				
Contrats de change	— \$	(595)\$	— \$	(595)\$
<b>2017</b>				
<b>Actifs évalués à la juste valeur</b>				
<i>Disponibles à la vente</i>				
Actifs financiers disponibles à la vente	4 064 \$	— \$	40 \$	4 104 \$
<i>À la juste valeur par le biais du résultat net</i>				
Contrats de change	— \$	1 324 \$	— \$	1 324 \$
<b>Passifs évalués à la juste valeur</b>				
<i>À la juste valeur par le biais des capitaux propres</i>				
Contrepartie éventuelle différée — passif lié à une option de vente	— \$	— \$	(143 622)\$	(143 622)\$

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

### 33 GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

#### Justes valeurs de niveau 2 (éléments à la juste valeur par le biais du résultat net)

Type	Technique d'évaluation	Données non observables importantes	Relation entre les données non observables clés et l'évaluation de la juste valeur
Contrats de change à terme	Techniques de comparaison avec les données du marché : les justes valeurs sont fondées sur des prix fournis par des tiers. Des contrats semblables sont négociés sur un marché actif et les prix rendent compte de transactions réelles pour des instruments similaires.	Sans objet	Sans objet

Il y a lieu de se reporter à la note 15 pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des justes valeurs de niveaux 1 à 3 pour les actifs financiers disponibles à la vente.

#### Exposition aux risques

Les activités du Groupe exposent celui-ci à divers risques financiers. Le Groupe s'est doté d'un programme de gestion des risques qui cherche à limiter l'incidence de ces risques sur sa performance financière, et sa politique consiste à gérer ces risques sans faire de spéculation.

Le Groupe est exposé aux risques suivants en raison de l'utilisation qu'il fait des instruments financiers :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de marché
  - Risque de change
  - Risque de taux d'intérêt
- Risque sur marchandises

La présente note contient des renseignements sur l'exposition du Groupe à chacun des risques énumérés ci-dessus, ainsi que sur ses objectifs, ses politiques et ses processus d'évaluation et de gestion des risques. D'autres informations quantitatives sont fournies tout au long de la présente note.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est imputable au crédit consenti aux clients découlant de débiteurs impayés ou de transactions en cours, ainsi qu'à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux instruments financiers dérivés et aux dépôts auprès de banques et d'institutions financières. Le

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

### 33 GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Groupe s'est doté de procédures détaillées de surveillance et de gestion du risque de crédit lié à ses créances clients selon l'expérience, les antécédents des clients et les taux de défaillance passés, et le Groupe se procure une assurance-crédit lorsqu'elle est disponible selon des modalités commercialement raisonnables. Des limites liées au risque individuel sont généralement établies par client et, au-delà de ces limites, le risque n'est accepté que dans des circonstances précises. L'utilisation des limites de crédit fait l'objet d'une surveillance périodique.

La trésorerie et les dépôts bancaires à court terme sont investis auprès d'institutions après étude de leur cote de crédit, le montant pouvant être détenu par une seule banque ou institution à tout moment étant limité.

En ce qui concerne la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe, les cotes de crédit des institutions dans lesquelles la trésorerie était déposée étaient de BBB – ou supérieures au 31 décembre 2018 selon les cotes octroyées par Standard & Poor's (BBB – ou plus en 2017).

La valeur comptable des actifs financiers, déduction faite des provisions pour pertes de valeur, représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture de l'exercice s'établissait comme suit :

	Valeur comptable 2018	Valeur comptable 2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 12)	49 857 \$	47 609 \$
Clients et autres débiteurs	104 109	84 187
	<b>153 966 \$</b>	<b>131 796 \$</b>

#### Clients et autres débiteurs

Le Groupe s'est doté de procédures détaillées de surveillance et de gestion du risque de crédit lié à ses clients et autres débiteurs. Les clients et autres débiteurs sont surveillés en fonction des régions et des clients et contreparties les plus importants. L'exposition maximale au risque de crédit liée aux clients et autres débiteurs (déduction faite des provisions) à la date de clôture répartie par zones géographiques s'établissait comme suit :

	2018	2017
Irlande	9 966 \$	11 592
Royaume-Uni	21 899	12 602
Canada	27 011	23 643
États-Unis	36 850	32 529
Reste du monde	8 383	3 821
Total	<b>104 109 \$</b>	<b>84 187 \$</b>

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**33 GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**

Les clients et autres débiteurs du Groupe comprenaient des soldes de 24,8 millions de dollars (17,6 millions de dollars en 2017) en souffrance mais non dépréciés à la date de clôture. L'analyse chronologique des clients et autres débiteurs du Groupe se présente comme suit :

	2018	2017
En règle	79 277 \$	66 588 \$
En souffrance depuis moins de trois mois	21 992	19 589
En souffrance depuis plus de trois mois	6 935	2 834
<b>Total</b>	<b>108 204 \$</b>	<b>89 011 \$</b>

Les clients et autres débiteurs qui ne sont pas en souffrance ni dépréciés à la date de clôture de l'exercice devraient être entièrement recouvrables.

En 2018, le Groupe a adopté l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui porte sur le classement, l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers. La norme fournit des directives concernant les pertes de crédit attendues. Chacun des secteurs du Groupe a établi un modèle des pertes de crédit attendues, conformément à l'IFRS 9, pour calculer la provision pour créances douteuses qui s'applique à chacune d'elles. L'application de ce modèle n'a donné lieu à aucun changement au titre des provisions pour créances douteuses qui ont été constituées.

La variation de la provision pour pertes de valeur des clients et autres débiteurs au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2018	2017
Provision au titre des clients et autres débiteurs à l'ouverture de l'exercice	(4 824)\$	(4 419)\$
<b>Variation :</b>		
— Montants (ajoutés) radiés au cours de l'exercice	(29)	(1)
— Diminution de la provision	553	193
— Écarts de conversion	205	(597)
<b>Provision au titre des clients et des autres débiteurs à la clôture de l'exercice</b>	<b>(4 095)\$</b>	<b>(4 824)\$</b>

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**33 GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)****Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La démarche du Groupe pour gérer le risque de liquidité consiste à faire en sorte, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses engagements à leur échéance, tant dans des conditions normales que sous contrainte, sans subir de pertes inacceptables et sans risquer d'entacher sa réputation. La conformité aux clauses restrictives est surveillée en continu en fonction des comptes de gestion. Une analyse de sensibilité utilisant divers scénarios est appliquée aux prévisions pour évaluer leur incidence sur les clauses restrictives et la dette nette.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	6 mois ou moins	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans
<b>2018</b>							
Emprunts bancaires	(258 431)\$	(307 381)\$	(6 014)\$	(12 273)\$	(24 058)\$	(264 997)\$	(39)\$
Fournisseurs et autres créiteurs	(74 196)	(74 196)	(69 549)	(3 543)	(1 038)	(66)	—
Principal des billets convertibles	(1 420)	(2 000)	(116)	—	(116)	(348)	(1 420)
Actif financier dérivé (montant net)	(378)	(378)	—	—	—	—	—
Passifs liés aux contrats de location-financement	(544)	(544)	(84)	(84)	(153)	(159)	(64)
<b>Total</b>	<b>(334 969)\$</b>	<b>(384 499)\$</b>	<b>(75 763)\$</b>	<b>(15 900)\$</b>	<b>(25 365)\$</b>	<b>(265 570)\$</b>	<b>(1 523)\$</b>
<b>2017</b>							
Emprunts bancaires	(286 118)\$	(327 458)\$	(12 304)\$	(15 411)\$	(30 657)\$	(269 013)\$	(73)\$
Emprunts à terme de second rang	(35 280)	(49 090)	(3 123)	(3 056)	(6 353)	(36 558)	—
Fournisseurs et autres créiteurs	(92 153)	(92 153)	(91 431)	(457)	(265)	—	—
Contrepartie éventuelle différée	(143 683)	(201 383)	(61)	—	—	(201 322)	—
Principal des billets convertibles	(1 945)	(2 743)	(160)	—	(160)	(479)	(1 944)
Passifs liés aux contrats de location-financement	(353)	(353)	(58)	(58)	(109)	(128)	—
<b>Total</b>	<b>(559 532)\$</b>	<b>(673 180)\$</b>	<b>(107 137)\$</b>	<b>(18 982)\$</b>	<b>(37 544)\$</b>	<b>(507 500)\$</b>	<b>(2 017)\$</b>

**Risque de marché**

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix du marché, comme les cours de change et les taux d'intérêt, influent sur les produits du Groupe ou sur la valeur des instruments financiers qu'il détient. L'objectif de la stratégie de gestion du risque du Groupe consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables et de gérer ces risques sans faire de spéculation.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**33 GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)***Risque de change*

Le risque de change découle des transactions en monnaies étrangères, ainsi que des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères. Ces risques de change sont surveillés sur une base régulière par la direction. Le Groupe est essentiellement exposé au risque de change entre le dollar américain, le dollar canadien, l'euro et la livre sterling.

Le Groupe est également exposé au risque de change lors de la reconversion de ses activités libellées en monnaies étrangères au Royaume-Uni, au Canada, en Irlande et en Chine, depuis leur monnaie fonctionnelle, soit la livre sterling, le dollar canadien, l'euro et le renminbi chinois, vers la monnaie de présentation, soit le dollar américain.

*Risque de taux d'intérêt*

Le Groupe détient des actifs et des passifs portant intérêt. En général, la méthode employée par le Groupe pour gérer son exposition au risque de taux d'intérêt consiste à conserver la majeure partie de sa trésorerie, de ses dépôts bancaires à court terme et de ses emprunts portant intérêt selon des modalités de taux fixes et variables. Les taux sont généralement fixes pour des périodes relativement courtes afin de satisfaire aux exigences de financement tout en tirant parti des occasions engendrées par la variation des taux à plus long terme.

**Exposition au risque de change**

L'exposition du Groupe au risque de change transactionnel (compte non tenu des soldes non courants) s'établit comme suit :

	Euro	Livre sterling	Dollar américain	Renminbi	Dollar canadien	Total
<b>2018</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 555 \$	9 179 \$	13 634 \$	1 110 \$	6 025 \$	33 503 \$
Clients et autres débiteurs	12 380	16 343	20 021	1 148	20 267	70 159
Emprunts bancaires	—	(44 625)	(63 400)	—	(57 751)	(165 776)
Fournisseurs et autres créditeurs	(6 448)	(17 355)	(14 020)	(519)	(12 046)	(50 388)
Total	9 487 \$	(36 458)\$	(43 765)\$	1 739 \$	(43 505)\$	(112 502)\$
<b>2017</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	356 \$	14 500 \$	28 828 \$	604 \$	1 614 \$	45 902 \$
Clients et autres débiteurs	372	12 860	38 409	182	15 392	67 215
Emprunts bancaires	—	(12 707)	(1 919)	—	(12 032)	(26 658)
Fournisseurs et autres créditeurs	(5 141)	(13 045)	(50 739)	(2 725)	(33 829)	(105 479)
Total	(4 413)\$	1 608 \$	14 579 \$	(1 939)\$	(28 855)\$	(19 020)\$

**Analyse de sensibilité**

Un raffermissement ou un fléchissement de 5 % du dollar américain par rapport à la livre sterling, au dollar canadien, à l'euro ou au renminbi chinois, selon les actifs et les passifs financiers aux 31 décembre 2018 et 2017, aurait entraîné une augmentation (diminution) des autres

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**33 GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**

éléments du résultat global et du résultat net selon les montants figurant dans le tableau ci-après. Cette analyse part du principe que toutes les autres variables, notamment les taux d'intérêt, demeurent constantes.

	Raffermissment de 5 % du résultat net	Raffermissment de 5 % des autres éléments du résultat global	Fléchissement de 5 % du résultat net	Fléchissement de 5 % des autres éléments du résultat global
<b>2018</b>				
Livre sterling	12	(1 042)	(14)	1 094
Euro	(528)	16 610	555	(17 441)
Dollar canadien	311	(22 060)	(327)	23 164
Renminbi	(69)	(269)	72	282
<b>2017</b>				
Livre sterling	(143)	258	137	(270)
Euro	(687)	(636)	654	654
Dollar canadien	1 359	(6 497)	(1 295)	6 837
Renminbi	92	(193)	(87)	203

**Risque de taux d'intérêt**

À la clôture l'exercice, le profil de taux d'intérêt des instruments financiers portant intérêt s'établissait comme suit :

	Valeur comptable 2018	Valeur comptable 2017
<b>Instruments à taux fixe</b>		
Billets convertibles	(1 420)\$	(1 945)\$
Emprunts bancaires	—	(38 574)
Emprunt à terme de second rang	—	(35 280)
Passifs liés aux contrats de location-financement	(544)	(353)
Total des instruments à taux fixe	(1 964)\$	(76 152)\$
<b>Instruments à taux variable</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 857	47 609
Emprunts bancaires	(258 431)	(247 544)
Total des instruments à taux variable	(208 574)\$	(199 935)\$
Total	(210 538)\$	(276 087)\$

**Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variable**

Au 31 décembre 2018, le taux d'intérêt moyen gagné sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'établissait à néant (néant en 2017). Au 31 décembre 2018, le taux d'intérêt moyen versé sur les emprunts du Groupe s'élevait à 4,70 % (4,73 % en 2017). Une hausse ou une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture aurait eu l'incidence présentée dans le tableau suivant sur les états



(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

**33 GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)**

consolidés du résultat net et des autres éléments du résultat global. Cette analyse part du principe que toutes les autres variables, surtout les cours des monnaies étrangères, sont demeurées constantes.

	2018 Hausse de 50 points de base	2017 Hausse de 50 points de base	2018 Baisse de 50 points de base	2017 Baisse de 50 points de base
États consolidés du résultat net	1 043 \$	(942)\$	1 043 \$	942 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—

**Comptabilisation des instruments dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur au moment où ils entrent en vigueur et à chaque date de clôture, les variations étant comptabilisées dans les états consolidés du résultat net. La juste valeur des instruments dérivés dans les états consolidés de la situation financière est présentée dans le tableau suivant :

	2018		2017	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<b>Instruments dérivés classés à la juste valeur par le biais des états consolidés du résultat net</b>				
Swaps de taux d'intérêt	144 \$	(595)\$	— \$	— \$
Contrats de change	829 \$	— \$	1 324 \$	— \$

**Risque sur marchandises**

Le Groupe est exposé au risque de marché en raison des fluctuations des prix des résines de plastique, qui pourraient avoir une incidence sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. Par le passé, le Groupe a adopté une stratégie d'achat de résine hybride qui s'est avérée fructueuse au fil du temps au Royaume-Uni, en Irlande et en Chine. Cette stratégie est actuellement mise en œuvre en Amérique du Nord. Cette approche permet à chacune de ses installations de production de gérer son propre approvisionnement en matières premières, mais tire profit du pouvoir d'achat mondial d'IPLP pour réduire les prix. La Société vise à maintenir un certain nombre de fournisseurs de matières premières et de matériel essentiels de façon à ne pas devenir trop tributaire d'un fournisseur en particulier. La Société croit qu'elle entretient des relations solides avec ses principaux fournisseurs et s'attend à ce que ces relations se poursuivent dans un avenir prévisible. Le marché des résines est un marché mondial et, selon son expérience, la Société croit que des quantités suffisantes de résines de plastique seront disponibles au prix du marché, mais elle ne peut garantir une telle disponibilité, ni le prix des quantités disponibles. Les achats de résines d'IPLP sont essentiellement libellés en dollars américains. Si le prix des résines augmentait ou diminuait de 5 %, cela aurait une incidence significative sur le coût des ventes. Par le passé, la Société a généralement été en mesure de transférer les fluctuations des prix des résines à certains de ses clients, mais cette capacité dépend, dans une certaine mesure, de la conjoncture du marché et du moment auquel les fluctuations des prix des résines surviennent et, dans tous les cas, tend à accuser du retard sur les fluctuations du prix des intrants. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de transférer ou de continuer de transférer les fluctuations de prix à ses clients.

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

### 34 PARTIES LIÉES

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales décrites à la note 1 portant sur les méthodes comptables. La note 31 présente une liste des principales filiales.

Toutes les transactions sont conclues dans le cours normal des activités dans des conditions de concurrence normales. Les ventes et les achats auprès des filiales, ainsi que les créditeurs et débiteurs dus aux filiales ou à recevoir de celles-ci, sont éliminés lors de l'établissement des états financiers consolidés. L'IAS 24, *Information relative aux parties liées*, exige la présentation de la rémunération versée aux principaux dirigeants du Groupe (c'est-à-dire les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe). Les membres du conseil d'administration et les hauts dirigeants figurent au nombre de ces personnes, car ils gèrent les activités et les affaires du Groupe. En 2018, ces hauts dirigeants étaient représentés par le chef de la direction, le chef des finances, le secrétaire de la Société, le chef, Garanties financières et gestion du risque ainsi que le chef, Environnement, santé, sécurité et durabilité (collectivement, « les hauts dirigeants visés »). En 2017, les hauts dirigeants n'étaient représentés que par le chef de la direction et le chef des finances.

Le tableau suivant présente la rémunération des administrateurs et des hauts dirigeants visés :

	2018	2017
Rémunération (y compris le salaire de base et les avantages en nature)	1 754 \$	1 079 \$
Primes versées aux administrateurs membres de la direction	534	787
Rémunération autre, y compris les cotisations aux régimes de retraite	157	97
Honoraires versés aux administrateurs non membres de la direction	351	307
Paiements fondés sur des actions des hauts dirigeants visés	741	388
<b>Total</b>	<b>3 537 \$</b>	<b>2 658 \$</b>

### Transactions avec des entreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Aux termes de l'IAS 24, le Groupe entretenait une relation de partie liée avec son entreprise associée, Altas Investments plc, au cours de l'exercice considéré et de l'exercice précédent.

Les transactions suivantes sont survenues au cours de l'exercice entre le Groupe et Altas Investments plc :

- Des montants totalisant 0,02 million de dollars (0,01 million de dollars en 2017) ont été versés au Groupe par Altas pour des honoraires liés au poste de membres du conseil d'administration de cette société par des membres du personnel d'IPLP en 2018. Aucun montant n'était dû à la clôture de l'exercice (néant en 2017).
- Au cours de l'exercice, le Groupe a reçu un dividende de 2,5 millions de dollars (5,9 millions de dollars en 2017) d'Altas.

### Transactions avec des actionnaires

IPL Inc., filiale canadienne de la Société, avait précédemment contracté un emprunt à terme de second rang de 45,0 millions de dollars canadiens auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ »), du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (« FSTQ ») et d'Investissement Québec (« IQ »). Le 31 août 2018, les débetures subordonnées non garanties d'un montant de 45,0 millions de dollars canadiens ont été remboursées en totalité. En contrepartie du remboursement anticipé de ces débetures, une prime équivalant à

(en milliers de dollars américains, sauf les données par action)

### 34 PARTIES LIÉES (suite)

1 % du montant du principal a été versée aux détenteurs des débetures, conformément aux modalités des débetures. Dans le cadre du premier appel public à l'épargne, la Société a conclu une convention de droits des investisseurs avec la CDPQ, qui est entrée en vigueur le 28 juin 2018, soit la date de clôture du premier appel public à l'épargne.

### 35 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

#### *Sortie d'une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence*

Le 11 janvier 2019, le Groupe a vendu sa participation de 25 % dans Rilta Environmental Ltd pour un produit total de 8,25 millions d'euros (9,5 millions de dollars). Ce produit comprend le règlement de la participation de 25 % dans les capitaux propres, soit 2,75 millions d'euros (3,2 millions de dollars), et du billet de vendeur, soit 5,5 millions d'euros (6,3 millions de dollars).

#### *Acquisition de Loomans Group N.V.*

Le 15 mars 2019, le Groupe a annoncé qu'il avait conclu, sous réserve du respect des conditions de clôture, une convention d'achat d'actions visant l'acquisition de la totalité de Loomans Group N.V. (« Loomans ») le 29 mars 2019 pour un montant de 75,0 millions d'euros (85,5 millions de dollars) représentant la valeur de l'entreprise. Loomans, dont les activités et le siège social sont situés en Belgique, sera intégrée au secteur Solutions d'emballage de produits de consommation en Europe. Le 15 mars 2019, le Groupe ne détenait pas le contrôle de Loomans.

Loomans est une entreprise de plastique bien établie située à un emplacement unique qui exerce ses activités depuis plus de cinquante ans. L'acquisition de Loomans cadre avec la stratégie d'acquisition de Plastiques IPL Inc. En effet, elle permet de diversifier l'empreinte géographique du Groupe, en greffant de nouvelles capacités de production et une nouvelle expertise pour répondre aux besoins d'une vaste clientèle comme celle de l'industrie des cosmétiques et des soins personnels et de l'industrie des boissons sur le marché des consommateurs. Loomans a établi de solides partenariats à long terme avec une clientèle de l'Europe continentale et assure à Plastiques IPL Inc. une solide plateforme capable de soutenir sa croissance future dans cette région, c'est-à-dire en permettant au Groupe de participer aux plans de développement concernant les nouveaux clients et les clients actuels en Europe continentale.

#### *Modification des facilités garanties de premier rang*

Le 13 mars 2019, la Société a conclu une convention relative aux facilités supplémentaires avec son consortium des banques de manière à lui permettre d'utiliser la disposition accordéon de la nouvelle convention relative aux facilités, augmentant ainsi les engagements au titre de la facilité de crédit renouvelable d'un montant de 90,0 millions d'euros (101,7 millions de dollars), de manière à financer l'acquisition de Loomans. La nouvelle convention relative aux facilités permet maintenant à la Société d'augmenter la facilité de crédit renouvelable en vertu de cette disposition accordéon, tant que les augmentations demandées, collectivement, ne sont pas supérieures à 100,0 millions d'euros (113,0 millions de dollars), en tout temps au cours de la période de disponibilité de la facilité de crédit renouvelable. Au 11 mars 2019, la Société avait prélevé 128,7 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit renouvelable.

En conformité avec les engagements contenus dans la nouvelle convention relative aux facilités, le ratio de levier financier net total de la Société sera porté à 4,50 pour 1,00 pour les deux trimestres clos immédiatement après la conclusion de l'acquisition, soit les trimestres clos le 30 juin 2019 et le 30 septembre 2019, avant d'être ramené à 4,00 pour 1,00 pour les deux trimestres suivants, puis à 3,50 pour 1,00 pour chaque période pertinente par la suite.

